ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1970 — N° 56

Difficultés économiques du Dahomey

Eléments de contribution au développement concerté des productions animales

THÈSE

POUR LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

Diplôme d'Etat

présentée publiquement en mai 1970

DEVANT LA

FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE TOULOUSE

PAR

GUELLY (Coovi, Pierre, Claver)

né vers 1941, à Abomey-Calavi (Dahomey)

Jury :

Président : M. ROUX, Professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse.

Assesseurs : M. QUEINNEC, Professeur à l'Ecole Nat. Vétérinaire de Toulouse.
M. FLORIO, Directeur de l'Ecole Nat. Vétérinaire de Toulouse.

TOULOUSE
IMPRIMERIE TOULOUSAINE Vve LION
16, RUE LAKANAL, 16

1970

GUELLY (Coovi, Pierre, Claver).

Difficultés économiques du Dahomey. Eléments de contribution au développement concerté des productions animales.

Toulouse, Imp. Toulousaine, 1970, in-8°, 88 pages.

Thèse Médecine, Toulouse, 1970, n° 56.

GUELLY (Coovi, Pierre, Claver).

Difficultés économiques du Dahomey. Eléments de contribution au développement concerté des productions animales.

Toulouse, Imp. Toulousaine, 1970, in-8°, 88 pages.

Thèse Médecine, Toulouse, 1970, n° 56.

GUELLY (Coovi, Pierre, Claver).

Difficultés économiques du Dahomey. Eléments de contribution au développement concerté des productions animales.

Toulouse, Imp. Toulousaine, 1970, in-8°, 88 pages.

Thèse Médecine, Toulouse, 1970, n° 56.

GUELLY (Coovi, Pierre, Claver).

Difficultés économiques du Dahomey. Eléments de contribution au développement concerté des productions animales.

Toulouse, Imp. Toulousaine, 1970, in-8°, 88 pages.

Thèse Médecine, Toulouse, 1970, n° 56.

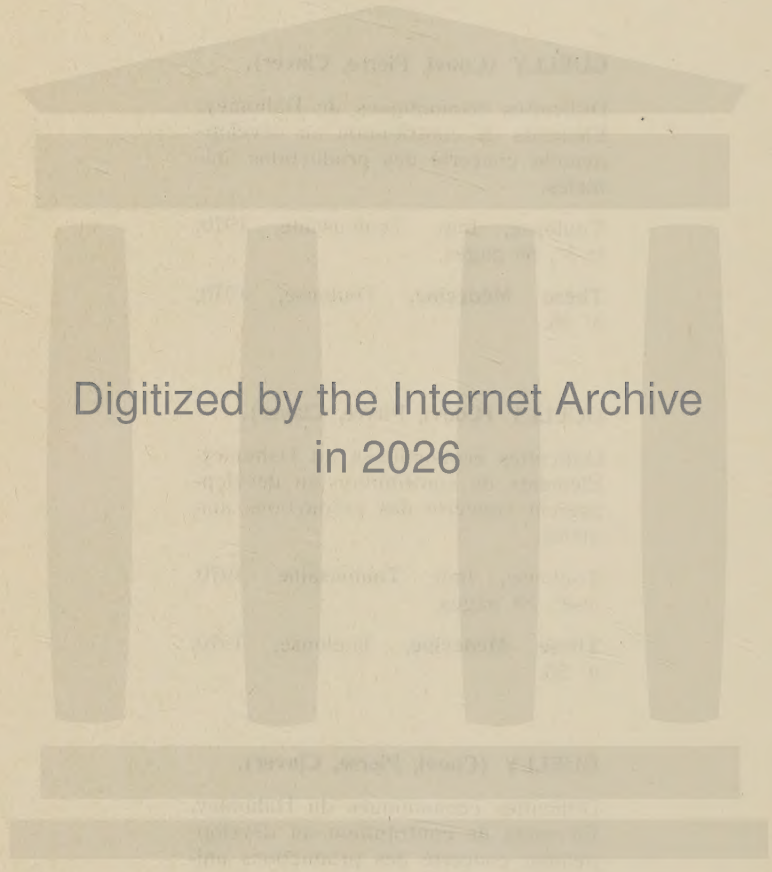

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41536511_0056

Difficultés économiques du Dahomey

Eléments de contribution au développement concerté des productions animales

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

ANNÉE 1970 N° 56

Difficultés économiques du Dahomey

Eléments de contribution au développement concerté des productions animales

THÈSE

POUR LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

Diplôme d'Etat

présentée et soutenue publiquement en mai 1970

DEVANT LA

FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE TOULOUSE

PAR

GUELLY (Coovi, Pierre, Claver)

né vers 1941, à Abomey-Calavi (Dahomey)

Jury :

Président : M. ROUX, Professeur à la Fac. de Médecine de Toulouse

Assesseurs : M. QUEINNEC, Professeur à l'École Nat. Vétérinaire de Toulouse

M. FLORIO, Directeur de l'École Nat. Vétérinaire de Toulouse

IMPRIMERIE TOULOUSAINE Vve LION

16, RUE LAKANAL, 16

TOULOUSE

—

1970

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

Directeur . . . . . MM. FLORIO.
Directeurs honoraires . . . . . PONS.
DARRASPEN.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Chaire de Pharmacie-Toxicologie.
— Professeur titulaire . . . . . GODFRAIN.
— Maître-Assistant . . . . . Mme BURGAT-SACAZE.
Pharmacie - Toxicologie.

Chaire de Physique-Chimie biologiques et médicales.
— Professeur titulaire . . . . . MM. RICO.
— Maître-Assistant . . . . . LORGUE.
Physique biologique et médicale. Chimie biologique et médicale.

Chaire d'Anatomie des Animaux domestiques.
— Professeur titulaire . . . . . PAVAUX.
Anatomie descriptive. Extérieur. Anatomie appliquée. Tératologie.

Chaire de Physiologie - Thérapeutique.
— Professeur titulaire. . . . . RUCKEBUSCH.
— Maître-Assistant . . . . . FARGEAS.
Physiologie - Thérapeutique - Pharmacodynamie.

Chaire d'Histologie - Anatomie pathologique.
— Professeur titulaire. . . . . VAN HAVERBEKE.
— Maître de Conférences non Chef de Service. . . . . CABANIÉ.
Histologie - Embryologie - Anatomie pathologique.

Chaire d'Hygiène et Industrie des aliments d'origine animale.
— Professeur titulaire . . . . . LABIE.
— Maître-Assistant . . . . . EECKHOUTTE.
Hygiène, Inspection, Contrôle et Technologie des denrées alimentaires d'origine animale.

Chaire de Parasitologie et Maladies parasitaires.
— Professeur titulaire . . . . . BRIZARD.
— Maître-Assistant . . . . . DORCHIES.
Zoologie appliquée. Parasitol. externe. Parasitol. interne. Clinique.

Chaire de Sémiologie et Pathologie médicale des équidés et carnivores.
— Professeur titulaire . . . . . FLORIO.
— Maître de Conférences non Chef de Service, Professeur sans chaire LESCURE.
— Maître-Assistant . . . . . GUELFI.
Sémiologie et Pathologie médicale des équidés et des carnivores. Législation vétérinaire et déontologie clinique.

Chaire de Pathologie médicale du Bétail et des Animaux de basse-cour.
— Professeur titulaire . . . . . TOURNUT.
— Maître de Conférences non Chef de Service. . . . . ESPINASSE.
Sémiologie et Pathologie médicale du bétail et des animaux de basse-cour. Clinique. Clinique ambulatoire.

Chaire de Pathologie chirurgicale.
— Professeur titulaire . . . . . N...
— Maître-Assistant . . . . . CAZIEUX.
Propédeutique et Sémiologie chirurgicale. Technique chirurgicale. Pathologie chirurgicale. Podologie. Clinique.

Chaire de Pathologie de la Reproduction.
— Professeur titulaire . . . . . BERTHELON.
— Maître de Conférences non Chef de Service, Professeur sans chaire ROYAL.
Sémiologie et Propédeutique. Pathologie de la reproduction. Obstétrique. Clinique.

Chaire de Maladies contagieuses. Zoonoses. Législation sanitaire.
— Professeur titulaire . . . . . SAURAT.
— Maître-Assistant . . . . . CHANTAL.
Maladies contagieuses. Zoonoses. Législation sanitaire.

Chaire de Pathologie générale. Microbiologie. Immunologie.
— Professeur titulaire . . . . . LAUTIÉ.
Microbiologie. Immunologie. Pathologie générale.

Chaire de Zootechnie et d'Economie rurale.
— Professeur titulaire . . . . . QUEINNEC.
— Maître-Assistant . . . . . DARRÉ.
Ethnologie. Génétique appliquée. Hygiène générale. Zootechnie. Elevage. Economie générale et des productions animales.

Chaire d'Alimentation.
— Professeur titulaire . . . . . FALIU.
— Maître-Assistant . . . . . GRIESS.
Botanique appliquée et Bromatologie. Agronomie. Alimentation.

COURS COMPLEMENTAIRES - CHARGES D'ENSEIGNEMENT

Antibiothérapie des Maladies infectieuses . . . . . MM. MONNIER.
Aspect médical des Zoonoses . . . . . ARMENGAUD.
Energétique et Métabolismes . . . . . LABOUCHE.
Initiation à l'informatique biomédicale. . . . . FERNET.
Agronomie . . . . . BRISEBOIS.
Les Marchés internationaux de l'Elevage . . . . . BLANC.
Organisation de l'Elevage bovin . . . . . SABLAYROLLES.
Responsabilité civ. et pén. du Vétérinaire-Inspecteur des denrées aliment. LINON.
Rôle économique des Collectivités locales . . . . . EECKHOUTTE.
Rentabilité de l'élevage. . . . . ROUCH.

La Faculté et l'Ecole déclarent n'être pas responsables des opinions émises par les candidats.
(Délibération de la Faculté en date du 10 mai 1891 et du Conseil de l'Ecole en date du 13 juin 1924.)

A NOTRE PRÉSIDENT DE THÈSE

Monsieur le Professeur ROUX

Professeur à la Faculté de Médecine de Toulouse

Pour le grand honneur qu'il nous fait d'accepter la présidence de notre Jury de thèse.

Hommage respectueux.

UNIV.
LEIDEN
BIBL.

A NOTRE JURY DE THÈSE :

Monsieur le Professeur QUEINNEC

Professeur à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse

Comme tous les élèves de 4e année, nous l'avons craint aux examens; mais nous nous sommes aperçus que s'il n'accepte pas de demi-mesure, c'est qu'il veut faire de nous non des empiriques, mais des scientifiques qui, par delà la santé animale, contribuent à la protection de la santé humaine. Il nous guida et nous assista de ses précieux conseils tout au long de cette étude.

Qu'il trouve ici l'expression de notre gratitude et de nos hommages très respectueux.

Monsieur le Professeur FLORIO

Professeur à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Nous avons eu le privilège de recevoir son enseignement, que nous avons toujours apprécié pour sa haute tenue. Malgré ses multiples occupations, il a très aimablement accepté de faire partie de notre Jury de thèse.

Qu'il en soit très sincèrement remercié.

A TOUS NOS MAITRES DE L'ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

A LA MÉMOIRE DE MA MÈRE

Enlevée très tôt à notre affection, puisses-tu, au-delà de la mort, apprécier combien en ce jour ma première pensée va vers toi.

A LA MÉMOIRE DE MÉLANIE ET DE GRATIEN

Qui nous ont quittés dans de sombres circonstances et surtout à ta mémoire, Gratien, toi à qui, en définitive, je dois ce jour qui couronne des années d'efforts et d'espoir.

A MON PÈRE

Sans doute, tu ignores ce qu'un jour comme celui-ci peut représenter pour ton fils. Puisse cet humble travail être pour toi le faible témoignage de ma filiale reconnaissance.

A MA FEMME, A MES ENFANTS

Aux heures les plus difficiles, vous avez été mon réconfort et mon soutien. Puissiez-vous trouver ici l'infime témoignage de mon amour et de ma profonde affection.

A MES FRÈRES ET SŒURS

Surtout, à toi, Sœur Maria Madalena, qui m'as toujours soutenu quand tout semblait perdu. Reconnaissance et paix profonde.

A MES BEAUX-PARENTS

Filiale reconnaissance.

A MES BELLES-SŒURS ET BEAUX-FRÈRES

Pour votre précieux soutien.
Sincère reconnaissance.

A ERNEST MÉHINTO

Médecin Vétérinaire principal

Tu suscitas sans doute inconsciemment cette vocation en nous. Puisses-tu trouver ici le faible témoignage de ma grande reconnaissance.

A TOUS MES AMIS

surtout Louis FANON et Georges HOUNTONDJI

AUX FAMILLES DENIS MOTTE

de Flers (Lille)

ET RICHARD RATEAU

de Nueil-sur-Layon

Sincère reconnaissance.

INTRODUCTION

« Plus de la moitié de la population ne mange pas à sa faim ou mange mal. L'écart s'accroît entre pays riches et pays pauvres. L'avenir est lourd de menaces. »

C'est en ces termes que, le 20 novembre 1965, M. B. R. Sen, directeur de la F.A.O., ouvrait la XIII[e] Conférence générale de cet organisme.

Lourd de menaces, l'avenir l'est en effet; les combats successifs qui se déroulent au Biafra et au Viet-Nam, les coups d'État enregistrés ces derniers temps en Amérique latine comme en Afrique, les récents soulèvements du Pakistan ou de l'Inde confirment ces menaces que l'appauvrissement et la misère font lourdement peser sur la paix.

Depuis, l'écart ne cesse de se creuser, les pays riches deviennent de plus en plus riches, les pays pauvres de plus en plus pauvres. Voilà pourquoi plusieurs voix, celle de U Thant comme celle de Paul VI, se sont levées de par le monde pour s'émouvoir devant un tel état de fait et pour proposer des solutions.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que la solution réside dans l'effort soutenu des pays pauvres à accroître leurs productions, à en améliorer la qualité, de manière à les rendre compétitives, afin de les vendre à des prix raisonnables. De plus, toutes les organisa-

tions internationales de coopération incitent les États du Tiers Monde à élaborer des plans de développement, pensant par là limiter le gaspillage et disposer d'une liste de projets mieux étudiés, donc efficaces.

C'est déjà ce souci qu'exprimait M. SEN quand il écrivait : « Pour assurer le plein succès des mesures techniques pour améliorer l'agriculture, il fallait trouver des capitaux et des moyens de crédit qui faciliteraient leur adoption et créer des structures agraires qui donneraient aux paysans des nations en voie de développement les stimulants, les moyens financiers et les connaissances techniques nécessaires pour entreprendre des formes d'agriculture plus rentables. Cette évolution devrait être guidée par des plans agricoles liés étroitement aux plans économiques globaux, de manière que les ressources limitées dont on disposait fussent utilisées au mieux. »

Conscients de rendre plus harmonieux et plus cohérent leur développement, presque tous les pays du Tiers Monde ont adopté de planifier leur économie. Le Dahomey n'a pas échappé à cet impératif; aussi, depuis 1962, les autorités responsables du pays n'ont pas ménagé leurs efforts pour établir des plans et essayer, dans la mesure du possible, d'en assurer la réalisation.

Ce sont ces efforts que nous nous proposons d'analyser d'une façon sommaire afin de constater les succès ou les échecs, de proposer des solutions dans le domaine agricole et surtout dans celui qui nous touche plus spécialement : les productions animales.

PREMIÈRE PARTIE

DONNÉES PRINCIPALES DE L'ÉCONOMIE DAHOMÉENNE

Chapitre premier

•

POINTS PARTICULIERS DE L'AGRICULTURE

L'essor démographique

Petit par sa taille, 113 000 kilomètres carrés, le Dahomey fait partie des pays de l'Afrique ayant le taux de natalité le plus élevé. Depuis 1961, le pays connaît un essor démographique important. Avec un taux de natalité de 5,4 pour mille, un taux de mortalité de 2,6 pour mille, soit un taux d'accroissement naturel de 2,8 pour mille, on estime que la population du Dahomey doublera en vingt-six ans. Si l'on tient compte du fait que plus de la moitié de cette population est inactive, on comprend combien cette explosion démographique conditionne la vie économique et sociale du pays; explosion qui, du reste, entraîne l'accroissement

de la consommation locale, diminuant ainsi les surplus exploitables.

L'inégale répartition de la population n'arrange pas les choses puisque le sud du pays se surpeuple au détriment du nord, entraînant la rareté et l'épuisement des sols déjà surcultivés, ainsi que le montre le tableau suivant :

Département	POPULATION			Superficie	Densité
	Rurale	Urbaine	Totale		
Nord-Est ...	304 110	16 600	320 710	51 000 km²	6,2 hab/km²
Nord-Ouest .	313 820	11 110	324 930	31 200 km²	10,4 hab/km²
Centre	422 660	31 650	454 310	18 700 km²	24,3 hab/km²
Sud-Ouest ..	307 560	»	307 560	3 800 km²	80,9 hab/km²
Sud	226 930	119 140	346 070	3 222 km²	107,4 hab/km²
Sud-Est	419 720	68 560	488 280	4 700 km²	103,9 hab/km²
TOTAUX..	**1 994 800**	**247 060**	**2 241 860**	**112 622 km²**	**19,9 hab/km²**

L'ÉPUISEMENT DES SOLS ET LES MÉTHODES ANCESTRALES DE TRAVAIL

La grande partie des terres est constituée essentiellement d'argile, « terre de barre », et on s'accorde à souligner le risque de latéritisation que courent ces genres de terre à plus ou moins longue échéance.

Les techniques ancestrales de travail, qui consistent à gratter le peu de terre arable recouvrant ces cuirasses d'argile, contribuent dans une grande part à accélérer le processus de dégradation.

Le paysan dahoméen, de technicité moyenne, sinon nulle, ignorant la fumure et la pratique de la culture

attelée, voit diminuer régulièrement la productivité de son exploitation. Sous l'accablant soleil, il essaie, courbé sur la « daba », de sortir de cette terre appauvrie, au prix de maints efforts, un minimum de ressource, juste pour assurer sa subsistance et celle des siens.

L'absence d'organisme de crédit

Les organismes de crédit sont rares, sinon inexistants. La transformation, en 1962, du Crédit national du Dahomey en Banque dahoméenne de développement (B.D.D.) devrait combler en partie cette lacune. Pourtant les crédits sont encore chers et le paysan, réduit à une agriculture de subsistance, ne pouvait épargner et justifier de garanties valables pour prétendre à des prêts.

Comme le fait remarquer J. P. Berrard, « le secteur immobilier absorbe trop souvent plus de la moitié des prêts qu'elles (les banques) consentent, l'agriculture et la petite industrie ne bénéficiant pas d'un effort suffisant ». C'est ainsi qu'en 1965 le directeur de la banque S. Kpognon pouvait écrire dans *Marchés tropicaux* : « La Banque dahoméenne de développement a consenti, de l'origine au 30 juin 1965, 8 327 crédits destinés à la construction pour un montant de 2 milliards 114 millions 760 000 francs CFA, soit 51,3 pour cent de ses interventions globales à l'économie.

Dans l'agriculture, la banque a prêté son concours financier depuis l'origine pour un montant de 946 millions 503 000 francs CFA, soit 23 pour cent des crédits globaux. » En 1969, on a enregistré une augmentation des prêts à l'agriculture, qui passent à 30,83 pour cent, et un recul des prêts immobiliers, qui passent à 43,81 pour cent. Cet effort est encore insuffisant, l'agriculture ne pouvant se moderniser, s'adapter aux techniques nou-

velles de culture (engrais, traction animale ou motrice, lutte phytosanitaire, etc.) que si les moyens de crédit sont démocratisés, c'est-à-dire, dans la conjoncture actuelle, organisés de telle façon que tous les paysans puissent en bénéficier. Regrouper les agriculteurs en coopératives de production devrait donc être l'un des objectifs à atteindre dans l'immédiat pour accroître et diversifier les productions, grâce à des taux d'intérêt assez faibles.

Chapitre II

•

PROBLÈMES INHÉRENTS AU SOUS-DÉVELOPPEMENT

Le faible taux de scolorisation

Tous les pays du Tiers Monde comportent, à des degrés divers, une population d'analphabètes. L'essor démographique enregistré un peu partout ces derniers temps assombrit davantage le tableau. Ce n'est donc pas sans un certain pessimisme que l'U.N.E.S.C.O., dans une étude portant sur quatre-vingt-douze pays et publiée le 8 septembre 1969, faisait ressortir que « l'image qu'on y trouve de la situation actuelle et de son évolution probable est pour le moins inquiétante » car, bien que de nombreux pays soient parvenus à réduire le taux d'analphabétisme, le « nombre total des illettrés s'accroît inexorablement ».

On ne parlera jamais assez de la relation étroite qu'il y a entre le développement du Tiers Monde et l'analphabétisme. En combattant l'ignorance, on donnera aux populations de ces pays une arme efficace pour organiser rationnellement leur développement et échapper à la misère. Le problème n'est pas uniquement d'ordre éducatif ; lutter contre l'analphabétisme, c'est lutter contre la faim et la misère.

La malnutrition

L'éveil des consciences avec la campagne mondiale contre la faim n'a pas résolu le problème de la sous-alimentation et de la malnutrition. On serait tenté de se laisser aller au pessimisme si l'on se rend compte qu'affaiblies parce que mal nourries, enclines à toutes sortes de maladies par carence, les populations perdent petit à petit leur santé, bien d'une incommensurable valeur. La main-d'œuvre affaiblie ne peut donner le meilleur d'elle-même au travail; les productions alors s'en ressentent. C'est là un frein, et non des moindres, au développement des pays du Tiers Monde. Aider ces pays à « décoller » leur économie, c'est aussi lutter contre la sous-alimentation, c'est avant tout contribuer à des investissements productifs par des prêts à faible taux d'intérêt; c'est acheter à sa juste valeur ce qu'ils vendent, c'est leur vendre à des prix raisonnables ce dont ils ont besoin.

La détérioration des termes d'échange

La détérioration des termes de l'échange, c'est tout simplement le fait que les nations riches achètent moins cher les produits des pays sous-développés et leur vendent en retour beaucoup plus cher les produits manufacturés dont ils ont besoin.

C'est d'ailleurs ce qu'exprimait en termes plus simples ce Colombien que cite M. Gribelin : « En 1959, nous achetions une jeep avec quatorze sacs de café, aujourd'hui il en faut trente-neuf. » Ce qui signifie que la jeep coûte beaucoup plus cher ou le café beaucoup moins cher. Malgré les accords du G.A.T.T., ce

décalage ne cesse de s'agrandir, les pays sous-développés ne sont d'ailleurs pas dupes. Pour s'en convaincre, écoutons M. MÉDAH, ministre voltaïque du commerce et de l'industrie, qui, le 23 novembre 1965, déclarait : « L'assistance monétaire et même technique des pays développés à nos États ne sera qu'un leurre tant que nos produits agricoles et nos matières premières seront à la merci des lois d'un marché dominé par les seuls industriels de ces mêmes pays assistants. » Et il ajoute : « L'effondrement récent des cours du cacao et du café nous rappelle une fois de plus que, devant la dégradation constante des termes de l'échange entre pays industrialisés et pays en voie de développement, la meilleure défense de nos intérêts est celle qui nous est dictée par le réflexe instinctif du regroupement. »

En effet, les pays africains membres de la Convention de Yaoundé ne sont pas plus heureux. Alors qu'ils attendaient de la C.E.E. un effort financier plus accentué pour compenser les chutes brutales des cours de leurs produits, ils ont enregistré, à leur surprise, une diminution. C'est ainsi qu'au Dahomey le fonds de soutien et de stabilisation des prix des produits d'exportation doit faire face, avec ses propres moyens, à l'aide à la commercialisation des produits. Le soutien extérieur, notamment celui de la C.E.E., étant sélectif, ne s'attachait qu'au coton.

De plus, le problème des excédents de beurre des pays de la Communauté semble compromettre partiellement les productions d'huiles végétales des pays associés. Le Dahomey, dont les exportations sont en grande partie basées sur les oléagineux, enregistre là encore un autre obstacle à son développement.

Au Dahomey, cette détérioration des termes de l'échange apparaît nettement quand on se réfère au tableau suivant montrant le rapport qui existe entre

la valeur moyenne de la tonne importée et la valeur moyenne de la tonne exportée, ainsi que le graphique qui l'accompagne.

Année	Valeur moyenne tonne importée / Valeur moyenne tonne exportée
1960	$\frac{39\,820}{41\,860} = \mathbf{0{,}951}$
1961	$\frac{39\,824}{36\,280} = \mathbf{1{,}040}$
1962	$\frac{41\,537}{35\,987} = \mathbf{1{,}154}$
1963	$\frac{43\,807}{37\,864} = \mathbf{1{,}209}$
1964	$\frac{45\,316}{36\,248} = \mathbf{1{,}250}$
1965	$\frac{47\,083}{40\,854} = \mathbf{1{,}152}$
1966	$\frac{48\,397}{43\,564} = \mathbf{1{,}110}$

(Sources : « Aspects économiques du Dahomey », 1967, p. 50. Ministère des Finances, des Affaires économiques et du Plan.)

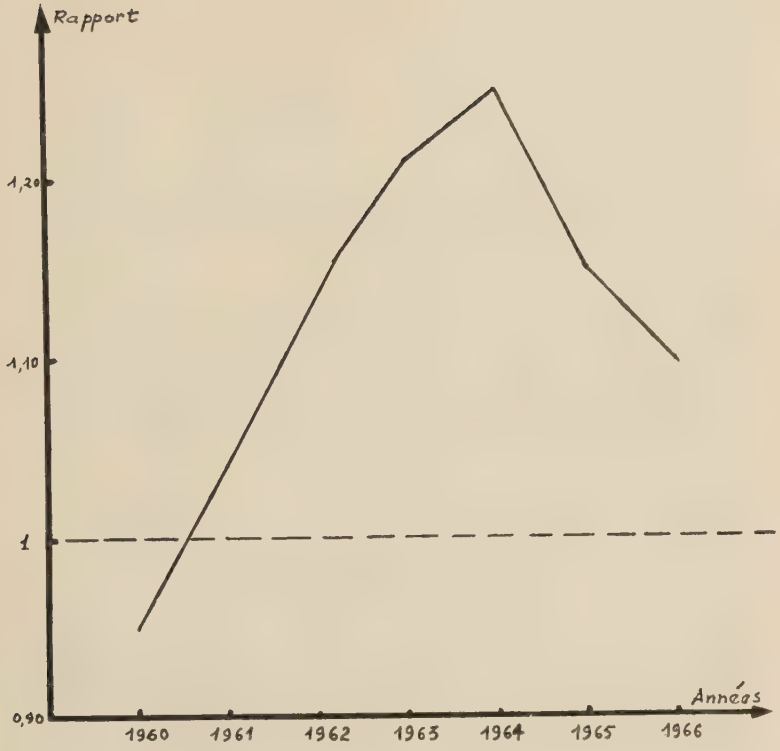

Evolution de la détérioration des termes de l'échange d'après le rapport $\frac{\text{valeur moyenne tonne importée}}{\text{valeur moyenne tonne exportée}}$ **de 1960 à 1966.**

(Cf. tableau précédent.)

Chapitre III

•

PROBLÈMES INHÉRENTS A L'AFRIQUE

Conditions historiques

Certaines données historiques, ainsi que nous allons le voir, ont influé énormément sur le retard au développement du continent africain. L'existence des rivalités tribales fait que les hommes s'occupent beaucoup plus de guerre que de travaux de champs. Les cérémonies religieuses et coutumières qui occupent les populations pendant une grande partie de l'année les éloignent des travaux de production. L'esclavage spolia pendant des années le continent de ses hommes valides pour les placer au service de plantations de coton ou de canne à sucre en Amérique.

Mentionnons au passage la duperie des habiles navigateurs qui, en échange des pacotilles ou de coquillage « cauris », raflaient des richesses telles que l'ivoire (Côte-d'Ivoire) ou l'or (Côte de l'Or). C'est aussi la colonisation, qui œuvrait pour des intérêts qui la plupart du temps sont étrangers à l'Afrique, et ce n'est

pas sans raison qu'Albert Sarraut, dans « Grandeur et servitude coloniales », a pu écrire : « ... Ne rusons pas, ne trichons pas. A quoi bon de farder la vérité ? La colonisation au début n'a pas été un acte de civilisation, une volonté de civilisation. Elle est un acte de force intéressée... La colonisation, à ses origines, n'est qu'une entreprise d'intérêt personnel, unilatéral, égoïste, accomplie par le plus fort sur le plus faible. Telle est la réalité. »

Entreprise d'intérêt unilatéral, le pacte colonial en est un exemple. Faisant de l'Afrique une source essentielle de matière première et un débouché de produits finis, il tua pour longtemps tout germe de développement économique de l'Afrique et ruina l'agriculture en Europe. Le partage arbitraire du continent en une multitude de petits territoires où des ethnies, naguère regroupées, se trouvent brusquement dispersées, contribuera aussi à empêcher un développement harmonieux de l'Afrique. Cette « balkanisation » de l'Afrique devait subsister et même s'accentuer au moment de l'Indépendance; c'est ainsi qu'on assista en 1960 à la désintégration de l'A.O.F. et de l'A.E.F. en un certain nombre de petits États dont on sait qu'ils auront du mal à survivre par eux-mêmes.

Le manque d'infrastructure

Cet obstacle pose un problème sérieux au développement des relations commerciales entre diverses régions d'un même pays ou divers pays d'une même zone. Un continent aussi vaste que l'Afrique nécessite pour son développement qu'on puisse se rendre facilement et rapidement d'un point à l'autre, ce qui suppose l'existence d'une infrastructure importante et adéquate. Dans

un pays tel que le Dahomey, où les lieux de production ne sont pas toujours ceux de consommation, un transport rapide et efficace des denrées du producteur au consommateur rentabiliserait et stimulerait la production. Qui n'a pas vu, un peu partout en Afrique, ces colonnes de camions, chargés de denrées périssables, attendre pendant près d'une semaine la levée d'une barrière de pluie pour poursuivre leur route ! Pour organiser un circuit de commercialisation cohérent et adéquat, il importe avant tout d'avoir une infrastructure solide.

L'absence des capitaux internes

L'économie de subsistance, qui prédomine dans les pays sous-développés, notamment en Afrique, ne rend guère possible l'épargne; de ce fait, les capitaux internes aux pays en voie de développement sont rares. Ces pays doivent solliciter les capitaux externes en usant des conditions de favoritisme que sont les codes des investissements; codes souvent si conciliants qu'ils risquent de sacrifier les intérêts des pays sous-développés. Ajoutons que les coups d'État et les remous politiques qui s'ensuivent n'inspirent pas confiance aux capitaux étrangers. Il semble qu'une stabilité politico-sociale, assortie d'un code d'investissement souple, préservant aussi bien les intérêts des épargnants que ceux des États, devraient être des conditions pouvant permettre l'afflux de capitaux externes et internes nécessaires au développement harmonieux des pays du Tiers Monde, déjà désavantagés, ainsi que nous allons le voir, par le climat et la sévérité de la pathologie.

Un climat rude
Une pathologie sévère

La rigueur du climat et l'importance sans cesse croissante des épizooties constituent l'obstacle majeur au développement de l'élevage.

On distingue schématiquement trois grandes zones climatiques qui du reste s'interpénètrent souvent,, rendant difficile un compartimentage strict.

• La zone sahélienne, entre le 18e parallèle Nord et les 14e et 13e parallèles Sud, présente l'alternance de deux saisons : une saison humide et une saison sèche; saison sèche au cours de laquelle le manque d'eau oblige souvent les animaux à effectuer de longs parcours pour se concentrer autour des points d'eau. Ces concentrations sont souvent si importantes qu'elles entraînent la dégradation des pâturages environnants. Ainsi, après avoir parcouru des milliers de kilomètres pour éviter de mourir de soif, le bétail vient souffrir de la faim au bord de l'eau.

• La zone soudanienne, entre le 12e parallèle et le 8e parallèle Nord, constitue une région assez arrosée, permettant une végétation plus ou moins abondante autorisant la sédentarisation, mais aussi la présence des glossines et autres vecteurs de trypanosomes.

• La zone guinéenne enfin, où l'alternance de quatre saisons, deux de pluie et deux de sécheresse, entraîne une chaleur et une humidité quasi permanente très favorables au développement des germes et parasites de toutes sortes dont l'incidence sur la santé animale est lourde de conséquence, tant les pertes qu'ils occasionnent sont grandes.

Ainsi l'influence du climat semble déterminante dans les grandes difficultés auxquelles doivent faire face les éleveurs et tous les responsables de l'élevage en Afrique.

En zone sahélienne, l'important serait d'augmenter les points d'eau pour diminuer la longueur des parcours en saison sèche. En zones soudanienne et guinéenne, d'assainir les parcours, c'est-à-dire lutter contre les grandes épizooties, les trypanosomiases et le parasitisme.

Chapitre IV

•

PROBLÈMES INHÉRENTS AU DAHOMEY

La division du pays en zones régionales

Trois régions naturelles constituent l'essentiel du Dahomey et modèlent, chacune à leur manière, le développement du pays.

• Le Sud-Dahomey, de la côte jusqu'au niveau de Bohicon, région de palmeraies, de cocoteraies et de lagunes, jouit toute l'année d'un climat équatorial chaud et humide avec une hauteur de pluie qui dépasse 1,50 m. C'est le berceau de la race bovine des lagunes, race rustique et résistante qu'un minimum d'entretien aurait permis d'améliorer.

• Le Moyen-Dahomey, allant de la hauteur de Bohicon jusqu'à celle de Parakou, caractérisé par une forêt plus ou moins dense s'éclaircissant à mesure que l'on avance dans la direction du Nord et qui porte des forêts galeries, souvent fort épaisses le long des cours d'eau. C'est la région naturelle de la race bovine locale dite Borgou, où les transitions climatiques successives du Sud au Nord aboutissent au régime soudanien au niveau de Parakou. C'est dans ce climat soudanien, marqué par une saison humide et une saison sèche bien tranchée de sept mois, qu'apparaissent les graminées et

andropogonnées, supports essentiels des pâturages africains. La présence toute relative d'eau (1,10 m) en fait une région d'élevage par excellence. C'est là que doivent se porter les efforts pour accroître l'effectif du cheptel.

• Le Nord-Dahomey se situe au-dessus de la ligne Djougou - Parakou. Cette zone est divisée en deux parties : la partie méridionale, qui monte jusqu'à la hauteur de Tanguiéta et Béroubouè, et la partie septentrionale, qui va jusqu'au Niger. Le climat soudanien favorise ici une forêt clairsemée, avec comme espèces végétales : *Kaya senegalensis*, *Bombax bronopozense*, *Adansonia sp.*, *Butyrospermum parkii*, *Combretum*, etc. C'est aussi une région qui se prêterait aisément à l'élevage, après aménagement.

Les difficultés financières et l'absence d'épargne

« L'État dahoméen est pauvre et il a des finances publiques difficiles. » C'est en ces termes que le Président Soglo devait présenter, en 1966, le Premier Plan quinquennal du Dahomey. En effet, la balance commerciale du Dahomey est nettement déficitaire. La couverture des importations par les exportations était de 38,2 pour cent en 1963, 31,3 pour cent en 1966 et 34,9 pour cent en 1967.

L'épargne est absente; comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement dans un pays où la base économique est essentiellement agricole et où l'économie rurale, dégageant de moins en moins de surplus exportables, se replie sur elle-même.

L'état désastreux des finances publiques ne permet guère à l'État de distraire une part de ses ressources pour la consacrer à des investissements productifs. Ayant une faible capacité d'endettement, il ne peut

jouer un rôle moteur dans le développement économique puisqu'il ne parvient pas, malgré un code d'investissement assez coûteux pour le pays, à attirer les capitaux extérieurs indispensables à la réalisation de projets importants.

Problèmes humains

Le développement quel qu'il soit ne peut se faire qu'avec les hommes; aussi importe-t-il que ceux-ci adhèrent étroitement aux programmes de développement.

Le paysan dahoméen est réticent; longtemps frustré par les multiples intermédiaires, alors qu'il supporte le poids intégral de la fiscalité à l'exportation comme à l'importation, le paysan ne veut plus rien entendre à tout apport nouveau, quand bien même cet apport doit modifier favorablement son niveau de vie. Il convient de remettre le paysan en confiance si l'on souhaite qu'il participe étroitement à l'œuvre de développement national.

A cette difficulté s'ajoute une autre : le manque de cadres spécialisés, et cela d'autant plus que le miroitement de hauts salaires payés hors du territoire fait que bon nombre de cadres spécialisés fuient le pays. Certes le salaire payé à certaine classe de cadres est bas; mais l'État dahoméen utilise déjà presque les trois quarts de ses recettes pour payer les fonctionnaires. Cette situation s'est d'ailleurs aggravée depuis, avec le retour des rapatriés de la Côte-d'Ivoire, du Niger et du Congo.

C'est à ce triple problème humain : réticence et manque de technicité du paysan; fuite de cadres spécialisés et augmentation des cadres moyens, que le Dahomey doit faire face. Ne pas en tenir compte dans un programme de développement serait bâtir sur du sable, en dépit de toutes les théories économiques.

L'instabilité du pouvoir

Des États de l'ancienne A.O.F., le Dahomey est sans doute celui qui aura le plus changé de gouvernement depuis l'indépendance. Or, pour s'investir, les capitaux étrangers ont besoin d'une stabilité politique. Rien de constructif et de cohérent ne peut se faire dans le désordre et l'anarchie. Une stabilité est donc à espérer si l'on ne veut pas que l'état de sous-développement chronique que connaît le pays dure encore longtemps. Le régime actuel du pays signe peut-être une stabilité politique et sociale; nous l'espérons et souhaitons que le Dahomey mette à profit cette stabilité pour organiser rationnellement son économie et son développement.

Circuit commercial défectueux

Les circuits de commercialisation sont surtout marqués par la présence des intermédiaires et des revendeurs qui spéculent et vendent très cher, alors qu'au stade de la production les prix d'achat demeurent bas.

Le monopole des sociétés étrangères d'import-export, qui font et défont les prix, l'état médiocre de l'infrastructure routière et ferroviaire, les difficultés de transport, tout cela contribue à aggraver la défectuosité des circuits commerciaux.

Il faut organiser et simplifier les circuits par l'extension du secteur privé, comme l'Office de commercialisation agricole du Dahomey (O. C. A. D.), le contrôle rigoureux des activités commerciales privées, la limitation des marges, la réduction des intermédiaires et surtout par une politique courageuse des prix afin de mettre un terme aux abus.

DEUXIÈME PARTIE

LA PLANIFICATION AU DAHOMEY

Chapitre premier

ASPECTS THÉORIQUES

Définition

Plusieurs définitions peuvent être données de la planification, Retenons, de toutes, celle de notre Maître, le Professeur Queinnec : « Planifier, dit-il, c'est raisonner les éléments d'un problème pour les identifier, les coordonner et indiquer une méthode, un programme pour parvenir au but proposé. » Planifier, c'est donc isoler les facteurs de production; c'est en prévoir l'évolution spontanée pour calculer l'évolution souhaitable, afin de donner aux producteurs l'assurance d'une juste rentabilité. Dans le cas du Dahomey, planifier ce sera déterminer un certain nombre de priorités sur lesquelles seront concentrés tous les moyens disponibles : moyens financiers, matériels et humains. En définitive, ce sera

réaliser, au moindre coût, les objectifs que l'on s'est fixés, d'aboutir à la meilleure combinaison des moyens disponibles, d'atteindre l'optimum.

Histoire

Au Dahomey, l'histoire de la planification est toute récente, elle ne date que de 1962. C'est cette année qu'a été adopté le premier document de planification : Plan quadriennal du Dahomey 1962-1965. Mais il faut remonter à l'époque de la colonisation pour analyser les divers programmes de développement qui traitent de la situation économique des pays de l'ancienne A.O.F.

C'est la loi du 30 avril 1946 qui constitue le point de départ des programmes de développement dans les anciens territoires français.

Le Premier Plan F.I.D.E.S. (Fonds d'investissement et de développement économique et social) de 1947-1952 est essentiellement un plan d'équipement des territoires et, comme tel, s'adresse particulièrement à l'infrastructure dans un contexte beaucoup plus général.

Le II[e] Plan F.I.D.E.S. 1953-1958 est surtout orienté vers les productions agricoles des colonies.

Les changements institutionnels intervenus ces dernières années, mettant les États d'Afrique dans la nécessité de dresser pour leur propre compte leurs projets de développement économique et social, il avait été convenu dès 1959, dans le cadre de la Communauté, d'établir des plans triennaux provisoires destinés à être discutés. Dans cette perspective, les dirigeants des États eurent à se confronter une première fois aux problèmes de prévision économique et de planification. Mais la Communauté devait céder bientôt le pas à l'indépendance. Les recherches de solutions aux problèmes éco-

nomiques devinrent beaucoup plus urgentes. C'est à cette époque que fut adopté le Premier Plan dahoméen.

— *Plan quadriennal 1962-1965.* L'intention des auteurs de ce plan ayant été de parer au déséquilibre économique du pays, les efforts furent portés sur le secteur public et sur les productions agricoles d'exportation.

— *Plan quinquennal 1966-1970.* Il est orienté vers des programmes sectoriels et affecte l'essentiel des ressources financières et les secteurs directement productifs.

— Enfin, dans un article consacré au Dahomey dans le journal *les Échos* du 24 juin 1969 : « ... Le gouvernement entend mettre au point un deuxième plan 1970-1975, dont l'objectif essentiel sera d'encourager les paysans, d'une part en les orientant vers des productions plus rémunératrices, d'autre part en augmentant leurs besoins et en leur proposant certains produits et matériels à prix abordable. »

Organisation

Dans presque tous les États africains d'expression française, les plans sont tous inspirés de la planification française; du reste, les experts en planification dans ces États sont presque tous des fonctionnaires de la rue Martignac. C'est donc à une organisation souple et légère que nous aurons à faire. Au Dahomey, cet appareil léger de conception se trouve être un haut commissariat rattaché à la présidence.

Schématiquement, trois phases successives marquent l'élaboration des plans :

• Une phase de discussion, qui se déroule au sein de commissions et qui devrait établir un dialogue entre les représentants des services et organismes chargés de

prévoir les moyens financiers et humains susceptibles d'aboutir à la réalisation des projets présentés.

• Une phase d'arbitrage et de discussion, qui est le fait des hautes autorités politiques de l'État éclairées par la phase de discussion au sein des commissions. L'essentiel du travail se faisant au niveau de la phase de discussion, c'est à son organisation que nous allons nous intéresser plus longuement.

Pour ce qui est du Plan quinquennal 1966-1970, une série d'arrêtés en date du 23 avril 1965 créèrent quatre types de commissions :

1) Commissions des « besoins » : une par département. Ces commissions ont pour rôle d'exprimer les besoins de la population.

2) Commission des « moyens »; c'est là une commission horizontale composée de représentants des finances, de l'emploi, du crédit, de l'éducation nationale, dont le rôle est « de faire le point des possibilités actuelles et les perspectives à court terme et à moyen terme des moyens humains et financiers; de prévoir les adaptations nécessaires, y compris des réformes de structures, pour aboutir au plein emploi de ces moyens, compte tenu des besoins et des objectifs ».

3) Commissions des « objectifs ». Ce sont des commissions verticales, qui regroupent :

— une commission de souveraineté dont le but est d'obtenir, à court et à moyen termes, « un équilibre entre l'importance respective que la nation entend consacrer à l'exercice de sa souveraineté et aux objectifs de développement économique »;

— une commission sociale, qui travaille dans la double optique suivante : « améliorer le sort des hommes, améliorer et adapter leurs potentialités et leurs aptitudes »;

— une commission rurale, qui s'attache surtout au développement du pays;

— une commission des équipements d'infrastructure, des échanges et de l'industrie, qui s'intéresse à l'équipement routier, à l'infrastructure de communications ferrées, maritimes et aériennes, à l'habitat et l'urbanisme, à l'hydraulique rurale et pastorale, aux échanges et aux investissements industriels;

4) Une commission de synthèse. Elle est « composée de présidents des commissions précédentes et des présidents des principales commissions de l'Assemblée nationale; elle a pour tâche d'harmoniser les travaux des autres commissions, de proposer des arbitrages en cas de divergence entre commissions, d'éliminer les incompatibilités et les doubles emplois et de préparer un avant-projet cohérent du plan... ».

Ainsi se trouve présenté le schéma d'organisation et l'élaboration du Plan quinquennal du Dahomey; organisation qui, à peu de chose près, est celle du plan quadriennal 1962-1965 et peut-être aussi celle du prochain plan quinquennal 1970-1975.

Objectifs

Les plans F.I.D.E.S., conçus dans le cadre général des anciennes colonies, s'intéressaient beaucoup plus aux actions globales qu'aux particularités de chaque territoire. La loi du 30 avril 1946, en son article 2, déclarait notamment : « ... Il (le ministre de la F.O.M.) pourra, en ce qui concerne les activités essentielles de l'exécution des plans ou la vie économique et sociale des territoires en cause, créer, pour un ou plusieurs territoires, des sociétés d'État qui fonctionneront avec les méthodes et la souplesse des entreprises commer-

ciales et industrielles; provoquer ou autoriser la formation de sociétés d'économie mixte dans lesquelles les collectivités publiques et les établissements publics des dits territoires auront une participation majoritaire. »

Pour le Dahomey, outre ce qui vient d'être exposé, l'objectif du Premier Plan F.I.D.E.S. a été de doter le pays de l'infrastructure et de l'équipement indispensables à son expansion économique. En fait, il s'agissait de créer des voies d'acheminement des productions agricoles vers la côte, sans intérêt réel pour le pays en cause.

Le II[e] Plan F.I.D.E.S., quant à lui, concentrait les efforts sur l'accroissement de la productivité agricole et industrielle par la création de programmes décentralisés d'intervention des petites collectivités intéressées à des actions d'aménagement et d'équipement ruraux. Ainsi s'annonce l'avènement des sociétés d'intervention dont nous reparlerons plus loin.

Le plan quadriennal 1962-1965 s'adressait avant tout aux productions agricoles d'exportation et voulait, une fois l'indépendance acquise, mobiliser la population autour des mots d'ordre de construction nationale. C'est dans cette optique que furent créés les champs collectifs.

Plan quinquennal 1966-1970

Il voudrait :

— Parfaire l'indépendance :
  sur le plan financier,
  sur le plan commercial,
  sur le plan des hommes.

— Accroître la production nationale.

— Réaliser un programme d'études générales destinées à compléter les connaissances concernant les potentialités du pays.

— Apporter une meilleure connaissance des hommes et leurs comportements économiques et des structures.

— Réaliser des programmes sectoriels.

— Affecter l'essentiel des ressources financières au développement directement productif.

— Limiter au minimum les investissements dans le secteur social et administratif.

— Préparer le progrès à long terme.

En ce qui concerne les productions végétales et animales, l'accroissement devrait se résumer ainsi que le montrent les tableaux suivants :

PRODUCTIONS VEGETALES

	Quantité en milliers de tonnes				Valeur en millions de francs C.F.A.			
Année	1963	1966	1967	1970	1963	1966	1967	1970
Produits vivriers	1 305	1 416	1 454	1 581	9 332	10 124	10 417	11 363
Produits vivriers et industriels	662	638	644	705	2 010	2 140	2 193	2 579
Produits industriels	7	9	11	18	302	362	407	672
Produits de cueillette	9	5	5	5	65	38	38	38
Produits fruitiers et maraîchers	50	52	53	64	374	398	408	499
TOTAUX.....	**1 993**	**2 120**	**2 167**	**2 373**	**12 083**	**13 062**	**13 463**	**15 151**

Les croissances annuelles moyennes sont établies comme suit :
1963-1966 : **2** % — 1963-1967 : **3** %
1966-1970 : **3,8** % — 1963-1970 : **3,3** %

PRODUCTIONS ANIMALES

	Quantité poids en tonnes		Valeur en millions de francs C.F.A.	
Année	1965	1970	1965	1970
Viande bovine....	5 297	5 901	520	583
Viande ovine et caprine.....	3 027	3 797	385	481
Viande de porc...	4 821	7 532	635	805
Volailles	5 027	5 857	677	815
Gibier	»	7 159	441	505
Lait	12 650	14 000	253	280

Ainsi, en valeur, l'objectif du plan quinquennal dans le domaine de la production animale est de passer en 1965 de 2 milliards 911 millions de francs C.F.A. à 3 milliards 469 millions en 1970, soit une augmentation en valeur absolue de 558 millions.

Chapitre II

•

LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT

Analyse critique des buts et méthodes

Les plans F.I.D.E.S. 1947-1952 et 1953-1958

Leur but a été de fournir le minimum aux territoires afin de leur permettre d'aider la métropole à combattre la pénurie mondiale en certains produits tels que les corps gras, café, coton, bois, etc., et disposer de matières premières indispensables à la reconstruction de l'économie française détruite par six années d'efforts de guerre. Les colonies doivent ainsi suppléer, par un effort sans précédent, à la carence de la métropole. C'est pourquoi les premiers plans s'intéressèrent surtout à un rudiment d'infrastructure qui devait permettre d'évacuer vers la métropole les productions agricoles d'exportation, qui constituent l'essentiel du II[e] Plan F.I.D.E.S. Vouloir analyser le but et les méthodes de cette planification, c'est vouloir analyser les

activités coloniales au Dahomey; tel n'est évidemment pas le but de cette étude.

Le plan quadriennal 1962-1965

Venant tout de suite après l'indépendance, ce plan connaît les défauts de tout ce qui se fait dans la précipitation et sans études approfondies. Voilà pourquoi il se présente à la fois comme un plan catalogue et un « plan qui correspond à l'attente de ses destinataires », c'est-à-dire des membres des conférences internationales et autres bienfaiteurs de pays sous-développés, afin de permettre de conclure des accords bilatéraux ou multilatéraux.

Les visées trop larges de ce plan, le manque d'études approfondies, surtout d'études sociologiques pour mieux connaître les réactions des populations pour qui on fait le plan, en sont les principaux défauts. Si le but du plan est d'augmenter le revenu national, il est aussi bon de savoir qui dans le pays va bénéficier de cette augmentation et qui va supporter les charges.

Cette étude sociologique a manqué aux auteurs de ce plan qui, emballés par l'expérience d'Israël, n'ont pas hésité à imposer aux populations les « champs collectifs », alors que celles-ci ont encore présent à l'esprit le souvenir de triste mémoire de l'époque des champs du commandant de cercle et des chefs traditionnels. Champs « délimités par les gardes, contrôlés périodiquement par eux aux étapes successives de la culture et de la récolte ».

La reconduction d'une telle pratique, ou du moins la crainte des populations de voir se dessiner à nouveau le spectre des amendes, de la prison ou des coups de « manigolo » (cravache en cuir d'hippopotame utilisée

par les gardes de cercle et autres agents de la force publique), ne pouvait stimuler et susciter l'enthousiasme populaire.

Les champs collectifs et tout le plan quadriennal devaient échouer à tel point qu'on a pu écrire de ce plan, dans la revue *Industrie et Travaux d'outre-mer* de janvier 1967 : « L'échec du plan quadriennal 1962-1965, conçu en 1961, a été très rapidement constaté. Inadapté à la situation du moment et aux possibilités effectives du pays, ses objectifs ambitieux n'ont pu être réalisés ni même recevoir un commencement d'application. Ce plan fut abandonné peu après sa publication... »

Plan quinquennal 1966-1970

Le but de ce plan, ainsi qu'on peut le lire dans son introduction, est, d'après les auteurs, « d'assurer en cinq ans la relance de l'économie dahoméenne et de remettre de l'ordre dans des structures perturbées par le contexte politique qu'a subi le Dahomey depuis son indépendance ». But qu'aurait pu atteindre ce plan, qualifié de « document aux ambitions beaucoup plus limitées, techniquement moins complexe, mais plus normatif et adoptant la forme d'un catalogue cohérent d'opérations économiques prioritaires ».

Mais les faits sont là qui permettent de voir que la relance de l'économie ne s'est pas opérée, puisque le déficit de la balance commerciale, ainsi que le montrent les tableaux et le graphique suivants, ne cesse d'augmenter, la couverture des importations étant passée de 38,2 pour cent en 1963 à 34,9 pour cent en 1967. L'ordre ne fut guère remis dans les structures puisque, jusqu'à ces derniers temps encore, l'instabilité politique

et le mécontentement social étaient la caractéristique de la situation au Dahomey.

Année	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
	Quantité en milliers de tonnes	Valeur en millions de francs C.F.A.	Quantité en milliers de tonnes	Valeur en millions de francs C.F.A.
1958	96	3 371	122	4 329
1960	107	4 513	192	7 643
1961	93	3 579	159	6 627
1963	83	3 154	180	8 249
1964	89	3 254	171	7 762
1965	82	3 367	180	8 491
1966	59	2 585	230	8 263
1967	79	3 750	197	10 744

Balance pour tous produits.

(Source : « Bulletin de l'Afrique Noire », n° 539.)

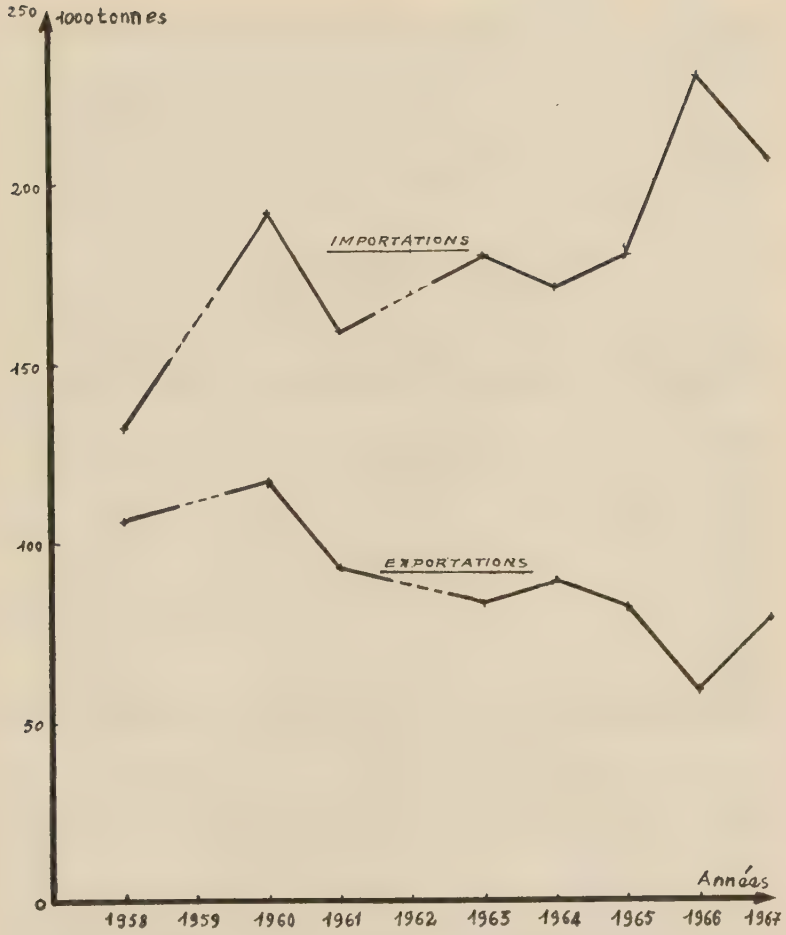

Courbes comparatives de l'évolution en poids des importations et des exportations.
(Cf. tableau précédent.)

De ce schéma, on peut tirer trois constatations :

• Les importations et les exportations sont irrégulières.

• Cependant, une tendance à la progression se des-

sine du côté des importations, alors qu'on note une décroissance du côté des exportations.

• Enfin le niveau le plus bas des importations n'a jamais atteint le niveau le plus élevé des exportations.

Cela explique le tableau suivant :

BALANCE COMMERCIALE

Année	DEFICIT en millions de francs C.F.A.	Taux de couverture (1)
1960	3 129	59
1961	2 690	57
1962	3 928	41
1963	5 094	38
1964	4 508	42
1965	5 124	39
1966	5 678	31,3
1967	6 994	34,9

(Source : « B.A.N. », n° 539.)

(1) Couverture des importations par les exportations en pourcentage.

On voit ainsi que le déficit de la balance commerciale, déjà important en 1966, s'est nettement accru en 1967. Par contre, le taux de couverture des importations par les exportations, par rapport à 1966, s'est légèrement amélioré en 1967, et cela en raison de la légère progression des exportations, comme on peut le constater sur le graphique précédent.

Les méthodes d'élaboration du plan, calquées sur le schéma classique du système français, système dans lequel le niveau d'évolution des populations est loin d'être le même que chez nous, ne peut guère donner

pleine satisfaction et inciter nos populations à soutenir un plan qu'elles ne considèrent pas comme « leur chose ».

Le Dahomey étant un pays à vocation essentiellement agricole, c'est la couche rurale de la population, celle qui supporte le poids intégral de la fiscalité à l'exportation comme à l'importation, qui doit effectivement apporter son concours le plus précieux à l'élaboration du plan.

Or, où sont les responsables de cette importante couche rurale ? Existe-t-il des organisations d'agriculteurs pouvant défendre les points de vue des paysans, tant sur le plan de l'octroi des crédits que sur le plan de la commercialisation des produits ? Les experts, même bien « informés », ne peuvent prendre la place de l'agriculteur, comprendre et analyser objectivement les problèmes qui se posent à lui.

On sait qu'en France, par exemple, le « plan Mansholt » ou le rapport Vedel ne suscitent guère l'approbation des agriculteurs français; la F.N.S.E.A. est d'ailleurs là pour défendre leurs intérêts. Beaucoup d'observateurs persistent à croire qu'il n'est pas possible de transposer en France ce qui se passe en Belgique, pas plus aux Pays-Bas. Les problèmes agricoles, au Luxembourg comme en Belgique, ne sont pas superposables.

Voilà pourquoi, parmi des voix autorisées, celle du Président Pompidou notamment a pu déclarer au cours de la campagne présidentielle qu'on ne permettrait pas à M. Mansholt de mettre « les terres françaises en friche ». Il est clair que l'expert, à lui tout seul, ne peut examiner un problème donné sous toutes ses coutures; certains aspects, même s'il est du pays, à plus forte raison quand il est étranger et qu'il doit en un temps record (moins de huit mois pour le plan quinquennal

1966-1970) élaborer et faire adopter un document d'une telle importance.

Ainsi que nous l'avons vu au paragraphe de l'organisation, la loi du 23 avril 1965 prévoyait une Commission de synthèse « composée de présidents des principales Commissions de l'Assemblée nationale »; or on sait que l'Assemblée nationale n'existe plus au Dahomey depuis longtemps. Convenons que pour réussir, au Dahomey, un plan de développement doit avoir une base sociale. Il doit associer étroitement les ruraux par leurs représentants syndicaux, ce qui suppose qu'ils existent, donc que sont organisées et éduquées nos masses rurales. Ce faisant, un tel plan réussirait à parfaire l'indépendance, tant sur le plan financier et commercial que sur celui des hommes.

Tel ne semble pas être le cas, ainsi que nous allons le voir dans les résultats.

Analyse critique des résultats

Les plans F.I.D.E.S.

Leurs résultats sont largement définis par cette citation que nous empruntons à Jean Suret Canale : « L'effort de l'administration coloniale consista à pousser le rail aussi loin que possible, de façon à pouvoir exporter un tonnage croissant de produits. » Pousser le rail aussi loin que possible, cela aboutit à la création de 519 kilomètres de voies métriques, qui ne sont ni plus ni moins que des voies de pénétration conçues pour drainer les productions vers les points d'embarquement et qui, du reste, n'ont rien apporté de probant au développement économique du pays.

La création des huileries que prévoit la loi du 30 avril 1946 fut assez réduite du fait du décret du

29 juin 1942 « qui subordonne à une autorisation des gouverneurs toute création ou extension d'huileries en A.O.F. ou au Togo ; autorisation accordée seulement après consultation des groupements professionnels intéressés ». C'est à cette époque que seront construites les premières huileries du Dahomey, dont celle d'Avrankou.

Le plan quadriennal 1962-1965

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, ce plan ne sera jamais appliqué (j'allais presque dire jamais distribué !) D'après un rapport de la F.A.O., seuls les objectifs forestiers semblent avoir été partiellement atteints. Ce rapport concluait notamment en ces termes : « Dans le cadre du plan quadriennal dahoméen 1962-1965, la production du coton, d'arachide et d'huile de palme a été inférieure aux prévisions; les objectifs forestiers semblent avoir été atteints. Les investissements privés ont été beaucoup plus faibles qu'on ne l'espérait et en même temps certains investissements publics, en partie à cause de la carence administrative, n'ont pas donné les rendements escomptés. »

C'est d'ailleurs ce que confirme cette autre assertion du Premier Plan quinquennal, qui déclarait : « Inadapté à la situation présente du pays, pratiquement abandonné dès sa parution, ce plan 1962-1965 est maintenant remplacé par le présent document (Plan 1966-1970) aux ambitions beaucoup plus limitées... »

Tout le monde semble donc reconnaître l'échec de ce plan qu'on a pu incriminer d'avoir eu des objectifs trop larges et trop ambitieux. Qu'en est-il du suivant ?

Plan quinquennal 1966-1970

Nous nous bornerons seulement à dégager les grandes lignes de cette analyse critique sans vouloir entrer dans

les détails. Certes, tous les objectifs n'ont pas été atteints, mais comment pourrait-il en être autrement alors que le calme social et la stabilité politique n'ont pas régné ! L'équilibre budgétaire n'est toujours pas obtenu, les recettes du pays ne permettent pas de couvrir les dépenses.

Le financement de ce plan est en grande partie subordonné à l'apport extérieur. C'est ainsi que les trois quarts des investissements de ce plan devraient provenir de l'extérieur; or, malgré un code des investissements, trop libéral pour l'économie d'un État sous-développé, les investissements n'ont pas connu l'affluence à laquelle on pouvait s'attendre. Bien que antérieur à ce plan, puisque adopté en 1961 par l'Assemblée nationale, ce code est toujours en application. Trop libéral, à notre avis, il mérite d'être révisé. Si les sociétés et entreprises installées sur le sol dahoméen ne sont régies par aucun texte qui leur fait obligation d'investir une partie de leurs bénéfices comptabilisés; si, outre l'exonération qui leur est faite des droits et taxes perçus à l'exportation comme à l'importation, l'exonération d'impôts sur les B.I.C., de la patente et des redevances foncières et forestières, elles peuvent transférer intégralement leurs capitaux et leurs bénéfices en cas de cessation d'activité, que restera-t-il à l'État pour occuper la main-d'œuvre ainsi réduite au chômage ?

Il est urgent de réviser ce code des investissements en ce sens qu'obligation soit faite aux sociétés d'investir au moins 25 pour cent de leurs bénéfices sur place, ou bien qu'après amortissement de leurs capitaux et vu les avantages offerts par les régimes A et B, elles abandonnent leurs entreprises à l'État dahoméen qui pourra aussitôt en organiser la gestion et l'exploitation grâce aux cadres dahoméens préalablement formés par ces dites sociétés; qu'enfin soit supprimé le régime C, dont

les privilèges (qu'on peut lire en annexe) pèseraient trop lourdement sur l'économie d'un petit pays tel que le Dahomey.

En ce qui concerne les moyens de financement, l'aide extérieure tient une part importante; or souvent ces aides bilatérales ou multilatérales entrent par une porte et ressortent par l'autre. Pour nous en convaincre, écoutons ce qu'en dit J. P. Berrard : « Il importe de noter qu'une partie des fonds envoyés dans les États africains reviennent vers leurs pays d'origine, par exemple les fonds publics de l'aide française reviennent pour une part en France grâce aux salaires des assistants techniques et aux profits des entreprises françaises. » D'autre part, les conditions faites à ces aides ne tiennent pas toujours compte des dépenses récurrentes qu'elles occasionnent, ainsi que le remarque J. P. Berrard : « Certaines procédures d'aide extérieure comportant un dégrèvement d'impôts pour les salaires des assistants techniques et de droits de douane pour les biens d'équipement fournis aux États diminuent d'autant les ressources fiscales du pays que l'on prétend aider, alors que les dépenses récurrentes augmentent. »

Dans le domaine rural, les sociétés dites d'intervention, qui se partagent l'exploitation agricole du pays, paraissent trop libres si l'on en juge par ces déclarations du plan qui veulent qu'« à partir du moment où l'intervention de telles sociétés est jugée nécessaire, elles doivent agir comme de véritables entreprises chargées de réaliser les programmes de développement ». Or trop de liberté accordée dans un domaine aussi capital que celui de l'agriculture risque à la longue d'être peu bénéfique pour les États, ainsi que le constate Robert Aube dans son rapport sur la coopération française dans ses mécanismes d'intervention : « Elles (les sociétés d'intervention) font preuve de trop d'autonomie et

d'initiative en matière de prospection et de démarchage auprès des différents États et se livrent à une véritable concurrence qui est loin d'être bénéfique pour ces États. »

Il importe d'adapter les conventions liant l'État et ces sociétés aux réalités typiquement dahoméennes, c'est-à-dire multiplier l'exemple de la S.O.N.A.D.E.R. dans presque tous les domaines de l'agriculture; c'est-à-dire aussi apporter un intérêt tout particulier au ricin, matière première du rilsan textile synthétique actuellement beaucoup demandé sur le marché mondial; ce sera peut-être là une source appréciable de devises.

Quant aux productions animales, elles sont toujours insuffisantes, malgré l'effort accru du Service d'élevage. La bergerie de Savalou n'a toujours pas vu le jour et les « opération coq » et « opération américaine » d'implantation de troupeaux dans le centre et le sud, aussi appelée « opération de métayage », avec bovins de race lagunaire trypanotolérante, malgré un début prometteur, ne semblent pas donner pour le moment tous les résultats escomptés.

Si ce plan quinquennal n'a pas pu satisfaire tous les espoirs qu'on en attendait, il a néanmoins des aspects positifs, comme la prise en main du développement du palmier à huile par la S.O.N.A.D.E.R., la prospection *off shore* du pétrole au large de Sêmé et les quelques usines de transformation des produits agricoles : huileries, usines d'égrenage de coton ou de tissage, ainsi que certains objectifs qui semblent avoir été atteints : c'est le cas du coton, par exemple.

Dans le domaine de la commercialisation, l'O.C.A.D. ne semble pas donner pour le moment entière satisfaction. Que peut-il d'ailleurs, face aux grands monopoles commerciaux en place ! On peut s'attendre à une nouvelle orientation de l'O.C.A.D. si l'on en croit ces

propos tirés d'un article du journal *les Échos* du 24 juin 1969 et qui disait : « Il est notamment envisagé la réorganisation de l'O.C.A.D. (Office de commercialisation des produits agricoles du Dahomey) qui se verra confier de nouvelles opérations, en même temps que ses structures repensées devront s'adapter à sa nouvelle mission. »

Tels sont les résultats de la planification au Dahomey.

Tous les résultats du Premier Plan quinquennal ne sont pas encore connus, mais d'ores et déjà il apparaît que les objectifs fixés sont loin d'être atteints en totalité.

Nous pensons que le II[e] Plan quinquennal 1970-1975, instruit des erreurs du passé, saura, tout en donnant la priorité aux investissements productifs, s'intéresser aux populations qui devront contribuer à la réalisation du plan. Le plan ne doit pas être seulement une question d'experts en économie et en techniques du développement, il doit être aussi, surtout dans les pays sous-développés, une question de sociologues. Le plan, c'est un simple instrument qu'il faut rendre accessible aux populations par un langage simple et une méthode de vulgarisation qui permette une économie compréhensible.

TROISIÈME PARTIE

PROPOSITIONS POUR L'AMÉLIORATION DES PRODUCTIONS ANIMALES

Chapitre premier

•

LE CHEPTEL

L'effectif

Les bovins

Près de 500 000 zébus et taurins, concentrés surtout dans la partie nord du pays, constituent l'essentiel du cheptel bovin. Les zébus, de type bororo, en nombre restreint, se répartissent le long du fleuve Niger. Le gros du troupeau est surtout constitué de taurins de races Pabli, Somba, Borgou et lagunaire. D'après Pierre (1906) cette population taurine descendrait d'ancêtres ibériques introduits par les navigateurs portugais. Ce sont des animaux nains à courtes cornes. Leur particularité, c'est qu'ils sont trypanotolérants, voire trypano-

résistants, tout comme leurs apparentés les N'Damas issus du plateau de Fouta Djallon en Guinée. Si ces races sont trypanorésistantes, elles sont par contre très sensibles à la peste bovine, la fièvre aphteuse, la septicémie hémorragique, la brucellose, la tuberculose, la péripneumonie.

Les ovins et les caprins

489 500 ovins, tous du type Fouta Djallon, répartis surtout dans les régions du centre et du nord du pays, constituent un apport non négligeable dans les productions animales.

Les porcins

Bien adaptée aux conditions locales, de format réduit et de type ibérique, cette espèce jouirait d'une meilleure conformation si des améliorations lui étaient apportées. Il convient d'accentuer les actions en faveur de la multiplication des porcins dans les régions du sud et du centre, surtout pour accroître l'effectif qui, de 353 238 têtes en 1965, devrait être à peu près de 400 000 têtes actuellement.

Les volailles

Il est difficile ici de donner un chiffre précis, compte tenu du fait que chaque famille possède dans les villages son poulailler pour les besoins familiaux et rituels. Les statistiques du Service de productions animales estiment l'effectif de la volaille en 1965 à 1 500 000 têtes.

La production laitière

Elle est insignifiante : 5 027 tonnes de lait auraient été produites en 1965 sur l'ensemble du pays; cela tient au fait que les races dahoméennes, dans les conditions

actuelles, fournissent très peu de lait. Malgré l'avis des experts, nous continuons à croire que le lait devant jouer un rôle important dans l'alimentation, surtout des nourrissons, mérite une attention toute particulière que, j'espère, les confrères chefs de région et responsables locaux du Service d'élevage ne manqueront pas de lui porter.

La possibilité d'une telle production n'est pas à exclure si l'on en croit cette déclaration de WINTERHALTER, technicien suisse de l'élevage de la station de Sékou : « L'élevage d'un troupeau laitier d'origine européenne est parfaitement possible, même en zone d'endémicité de la trypanosomiase. Cependant, les animaux doivent être l'objet de soins attentifs, ce qui suppose des responsables compétents et consciencieux. La négligeance ne pardonne pas; le facteur humain est primordial. Il faut veiller, d'une part, à l'alimentation rationnelle des animaux et, d'autre part, à la prévention des maladies en général et de la trypanosomiase en particulier. Les productions laitières que l'on peut obtenir sont certainement nettement inférieures à celles que l'on obtient en Europe; mais elles sont cependant correctes. A Sékou, elles furent de l'ordre de 8,5 litres par jour et par vache en première lactation et devraient être de l'ordre de 10 litres en deuxième lactation. L'expérience, qui ne fait en fait que de commencer, devrait s'avérer concluante. » Il faudra suivre le comportement des métis (Brune des Alpes × Race locale) quant à leur aptitude laitière, afin d'en tirer des conclusions utiles pour toute spéculation laitière.

La valeur du cheptel

En 1965, la valeur de la production dépasse 2 milliards 900 millions de francs C.F.A., correspondant à

24 203 tonnes de viande et 12 600 tonnes de lait, assurant un produit brut moyen de 24 173 francs par ménage rural, pouvant varier de 3 087 francs dans le sud-est à 6 306 francs dans le nord-est.

La répartition

Le cheptel se répartit d'une façon hétérogène. Pour s'en rendre compte, il suffit de se reporter à la carte n° 1. Cette hétérogénéité doit d'ailleurs guider les actions à entreprendre pour améliorer les productions animales du Dahomey nettement insuffisantes à couvrir les besoins de la population. L'importation continue néanmoins de jouer un rôle appréciable dans l'approvisionnement du pays en viande.

En dehors de l'impact économique, l'importance des productions animales dans l'alimentation humaine explique qu'il est un impérieux devoir de les développer.. Avec 1 500 grammes environ de protéines par habitants, les productions animales couvrent actuellement à peine le dixième des besoins. C'est pourquoi les responsables des services de productions animales ainsi que ceux des plans successifs de développement ont porté leur attention sur ce problème. Mais les résultats sont encore modestes, faute d'encadrement, de crédit ou de coordination dans les différentes actions à mener; actions dont toutes les grandes lignes sont déjà tracées.

L'action principale à mener, c'est d'améliorer la production, c'est-à-dire augmenter les effectifs et les rendements; c'est donc d'une action à la fois quantitative et qualitative qu'il s'agit.

En nous inspirant du tétraèdre du Professeur Thé-ret, nous pouvons dégager l'essentiel de ces actions.

Quatre paramètres interviennent dans tout proces-

REPARTITION DES RACES BOVINES
POSSIBILITES D'EXTENSION DE L'ELEVAGE BOVIN

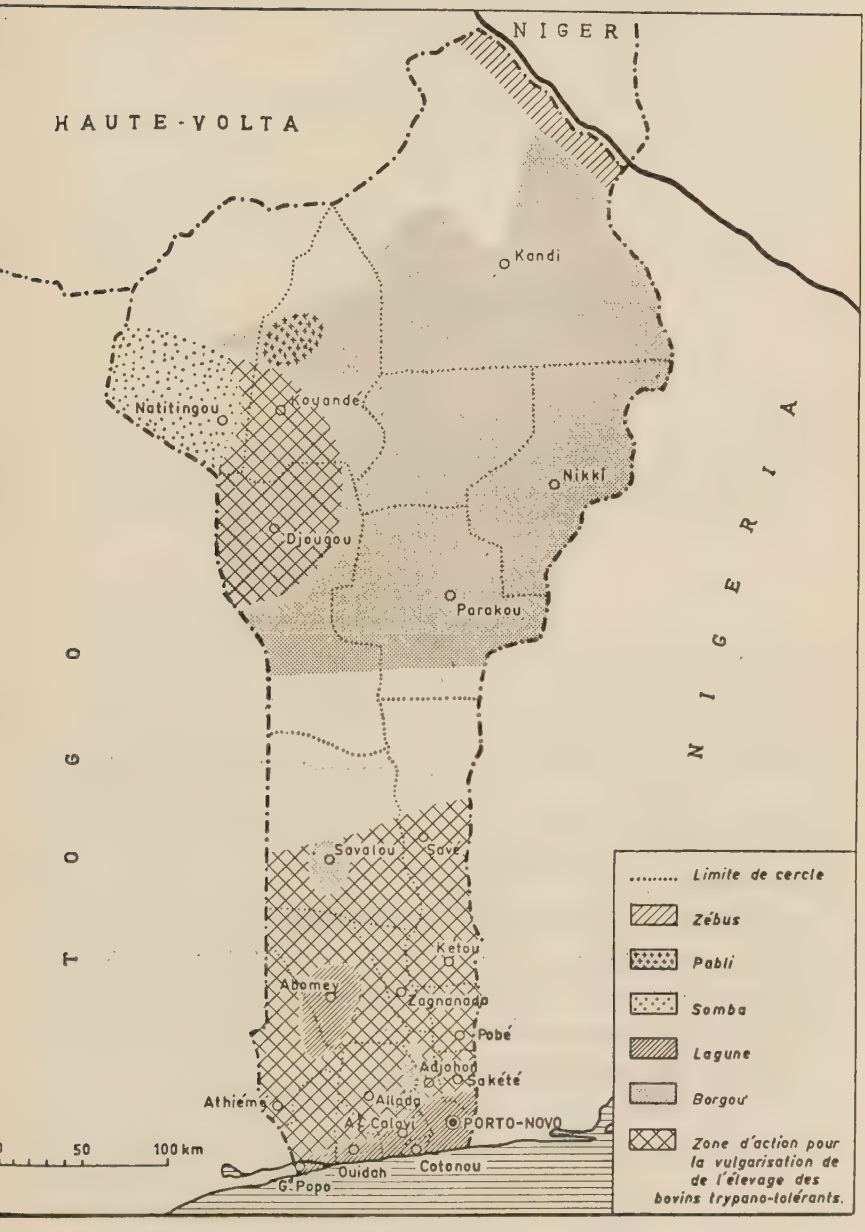

sus d'amélioration quantitative et qualitative animale, ce sont :

— le paramètre physique,
— le paramètre pathologique,
— le paramètre inhérent à l'animal,
— le paramètre humain.

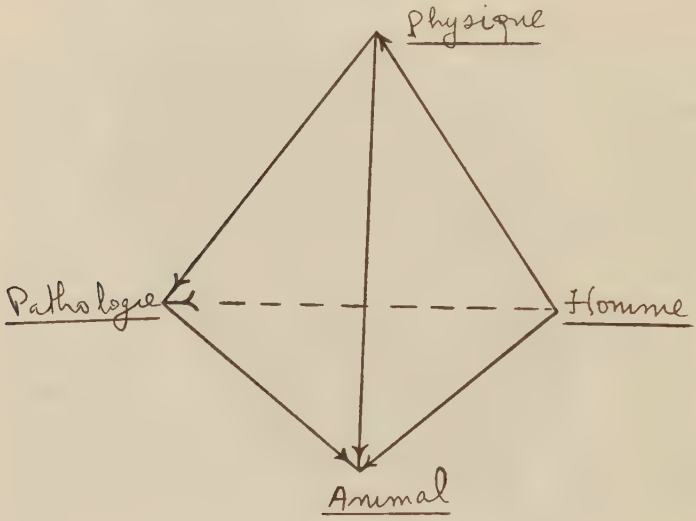

De ces paramètres, le plus important est sans doute le paramètre humain. C'est l'homme qui, par son action sur les éléments physiques (sol, sécheresse, pluviosité, abreuvement), les éléments pathologiques, intervient sur l'animal pour assurer son meilleur développement. Grâce aux progrès scientifiques et techniques, l'homme, au prix d'efforts constants, doit pouvoir résoudre petit à petit les divers problèmes que pose le développement de l'élevage en zone tropicale.

Chapitre II

•

ACTIONS IMMÉDIATES

L'effort, dans un premier temps, doit être porté sur l'action sanitaire et l'alimentation.

L'action sanitaire

La lutte contre les principales affections virales et bactériennes : peste bovine, péripneumonie, charbon bactéridien, pasteurellose, etc., étant bien en cours, l'effort doit être résolument porté sur les affections parasitaires et les trypanosomiases.

Le parasitisme

C'est du parasitisme gastro-intestinal, surtout de l'ascaridiose qu'il s'agit. Il semble que cet aspect de l'action sanitaire ait été négligé pour le moment, ainsi que le fait remarquer si justement le Docteur Viaut : « Les agents du Service de l'élevage, absorbés par des tâches plus urgentes, limités dans leurs actions par des dotations budgétaires insuffisantes, n'ont pas encore pu s'attaquer à ce problème. »

L'action doit donc porter sur les veaux. Le Docteur

JEANNIN propose un traitement régulier des veaux qui pourrait s'effectuer aux points d'eau et à des dates fixes; et à ce propos il fait remarquer qu'« au Caméroun, en Adamaoua, des campagnes de traitement systématique de l'ascaridiose des veaux sont à l'origine de la forte rentabilité du cheptel ». Le coût d'un tel traitement à base de phénothiazine (trois doses) serait environ de 100 francs C.F.A. par animal. Une telle dépense se justifie pleinement et ne paraît pas excessive. Mais il n'y a pas que les veaux qui paient un lourd tribut au parasitisme gastro-intestinal, il y a aussi les porcins et les petits ruminants. C'est pourquoi nous suggérons aux confrères chefs de région de dépister les cas de parasitoses, d'en déterminer les agents, afin d'instituer un calendrier de lutte systématique et périodique.

Les trypanosomiases

Entreprise depuis longtemps, la lutte contre cette maladie doit être poursuivie car, selon le Docteur JEANNIN qui, d'après ses études, établissait trois zones pilotes d'élevage, l'éradication des glossines permettrait de récupérer dans les régions de Dunkassa (sous-préfecture de Nikki, de Bori (sous-préfecture de Parakou), de Péhunco (sous-préfecture de Kouandé), 600 000 ha de pâturage qui seraient d'un apport appréciable à l'élevage de ces régions. Classiquement, une telle lutte se fait en traitant les animaux préventivement ou curativement, en détruisant les gîtes de glossines ou en attaquant les vecteurs eux-mêmes.

Le traitement au moyen de trypanocides, seule méthode employée jusqu'à présent, paraît onéreuse ; de plus, on assiste souvent à des phénomènes d'accoutumances, comme on pouvait le lire dans le rapport de M. JEANNIN qui écrit : « Dans les médicaments

employés à titre préventif, il se produit forcément une phase au cours de laquelle le sang de l'animal traité contient une quantité insuffisante du produit injecté. Celui-ci n'est pas tout à fait éliminé, mais il est en proportion minime. A ce stade, les trypanosomes qui peuvent surgir dans le sang ne sont plus tués par le médicament à ce contact. Ils se transforment petit à petit en trypanosomes résistants... » C'est là un risque non négligeable, compte tenu de l'importance de la maladie.

L'action contre les glossines, qui a permis à l'Afrique du Sud d'assainir une grande zone de son territoire grâce aux « fly-boys » et aux pièges Harris et Morris, semble être la méthode vers laquelle le Service de l'élevage peut s'orienter. Il faut espérer que la mise en pratique prochainement de la technique de la stérilisation des glossines mâles contribuera à assainir une grande partie du territoire. La recherche de la trypanotolérance de nos races locales est une spéculation que les docteurs vétérinaires ne doivent pas négliger car, s'il est établi que nos races locales : lagunaire, somba, pabli, borgou, sont trypanotolérantes, on pourrait envisager avec optimisme les opérations d'ouverture de nouvelles zones d'élevage ou de constitution de noyau d'élevage. Ce caractère trypanorésistant, qui semble être un équilibre entre les trypanosomes du sang et l'organisme, peut disparaître sous l'effet de la faiblesse, de la sous-alimentation, du surmenage; de plus, ce caractère semble lié au type taurin. Voilà qui doit inciter les éleveurs et les techniciens de l'élevage à éviter pour l'instant tout croisement avec les zébus. C'est déjà à cela que pensait HEINEMANN lorsqu'il proposait l'amélioration du bétail borgou par l'institution d'un *herd book* où les géniteurs borgou sélectionnés seraient inscrits.

L'alimentation et l'abreuvement

Il est important en zone tropicale de mettre à la disposition des animaux une nourriture et un abreuvement convenables. La sécheresse, nous l'avons vu, commande les mouvements de bétail dans le nord du pays. Les troupeaux se déplacent donc vers les points d'eau et les quelques pâturages avoisinants où ils peuvent encore trouver de l'herbe.

Il est nécessaire d'établir une carte des pâturages; l'arrivée de notre confrère agrostologue doit permettre d'aplanir cet obstacle, auquel nous pensons qu'il s'attaquera en tout premier lieu. Dès lors, on pourra envisager les possibilités d'ensemencement fourrager ou de pratique de réserves fourragères. Cette dernière pratique n'est pas dans les habitudes, sauf dans les régions où l'inondation bloque les animaux de juillet à octobre.

Cette possibilité de réserves fourragères est à envisager pour les mois de sécheresse. De plus, les déficiences en éléments minéraux et protéiques, la faible teneur du fourrage en phosphore et en chaux contribuent à ralentir la croissance des animaux, à réduire leur format, à diminuer leur faculté laitière.

Il faut parer à de tels inconvénients; mais, si dans les stations d'élevage telles que Kpinou et Okpara ces efforts sont possibles, il en va tout autrement du troupeau des villages. C'est là le rôle des techniciens d'élevage, qui doivent assister l'éleveur de leurs précieux conseils. Il ne faut pas négliger non plus l'apport des sous-produits agricoles : tourteau d'arachide, de coprah, de palmiste, drêche, graine de coton, etc. C'est pourquoi il sera intéressant d'associer les zones d'élevage non loin de ces centres de production : région d'Avrankou,

de Hinvi, d'Adjohoun, de Gbada, d'Abomey-Calavi, du Mono, etc.

L'abreuvement

Si les problèmes de l'eau ne se posent pas dans le sud du pays, ils se posent avec acuité dans les zones nord du pays où les longs mois de sécheresse conduisent les animaux à effectuer de longs déplacements, ce qui entraîne des pertes de calorie de l'ordre de 60 à 70 pour cent. Voilà pourquoi Jeannin pense qu'il faut aménager des abreuvoirs sur mares tous les 5 ou 10 km. La chose paraît possible puisque, de l'avis de Lelong, géologue du C.N.R.S., « il est vraisemblable qu'un inventaire des marigots et des mares permanentes dans la vallée du Tassiné montrerait que leur densité atteint au moins une mare pour 30 ou 40 kilomètres carrés, soit 3 000 à 4 000 hectares ».

C'est au prix d'efforts soutenus pour mieux nourrir et abreuver le cheptel et prévenir la pathologie encore sévère qu'on pourra alors envisager avec le maximum de chance toutes les actions tendant à augmenter les productions.

Avant de poursuivre, nous ouvrons une parenthèse pour rappeler aux autorités responsables de l'élevage l'impérieuse nécessité de doter le pays d'un laboratoire central « digne du nom », afin de permettre aux jeunes vétérinaires d'étayer par des examens de laboratoire un diagnostic clinique souvent difficile. Le Service d'élevage a besoin de bactériologistes, d'économistes, de zootechniciens, de généticiens; qu'on n'attende pas pour les former, le succès des programmes de développement en dépend.

Chapitre III

•

ACTIONS PERMANENTES

L'inégale répartition du cheptel sur l'ensemble du territoire national doit guider les opérations d'augmentation d'effectif et de rendements. C'est ainsi qu'il faut envisager ou encourager les opérations suivantes.

Implantation d'élevage dans les zones sans tradition pastorale

A cela, répond l'« opération américaine » des troupeaux bovins; opération qui utilise surtout la race de lagune et qui a pour but d'implanter dans les régions du sud et du centre des troupeaux bovins qui, bien entretenus et bien encadrés, devraient non seulement augmenter l'effectif, mais donner une vocation pastorale à une population qui longtemps en méconnaissait l'utilité.

Cette opération, dont on peut apprécier le résultat à la lecture du tableau n° 2, s'inspire d'un exemple déjà tenté au Congo-Kinshasa, dans le région de Mayumbé,

SITUATION DES TROUPEAUX BOVINS « OPERATION AMERICAINE » AU 30 SEPTEMBRE 1966

N°	Dates implantations	Villages	Sous-Préfectures	Effec. impl.	Vaches	Taureaux	Vaches mortes	Vaches rempl.	Taur. morts	Taur. rempl.	Naissances	Mortalité veaux	Retrait et impl. Femelles	Retrait et impl. Mâles	Totaux	Observations
1	26.11.62	Adja-Ouéré (Village)	Pobé	9	8	1	0	0	0	0	19	8	9	0	11	
2	19.10.62	Adja-Ouéré (CJAE)	"	10	9	1	5	1	0	0	12	4	0	0	14	
3	25.10.62	Avrankou	Avrankou	10	9	1	8	1	2	2	1	1	2	1	0	
4	26.11.62	Adja-Ouéré (CARCIA)	Pobé	8	7	1	1	0	1	1	8	1	0	0	14	
5	7.12.62	Agonwy (Coopérative)	Adjohon	13	12	1	10	0	3	2	11	7	0	0	6	Transférée à Gbada
6	14.12.62	Honvigué	"	10	9	1	8	2	1	1	11	5	0	0	10	
7	24. 1.63	Kpétou	Grand-Popo	10	9	1	2	0	0	0	18	1	17	7	1	
8	24. 1.63	Zounta	"	10	9	1	2	1	0	0	18	3	0	6	16	
9	24. 1.63	Dahé	Bopa	10	9	1	1	0	1	1	14	7	0	1	15	
10	21. 1.63	Agongué	Grand-Popo	10	9	1	0	0	0	0	23	2	7	3	21	
11	28. 2.63	Sèhougbato	Bopa	10	9	1	2	1	0	0	24	3	0	2	28	
12	7. 3.63	Dékanmé	Ouidah	10	9	1	1	0	0	0	21	3	6	4	17	
13	5. 4.63	Doukonta	Athiémé	10	9	1	2	0	0	0	21	4	0	1	24	
14	4. 6.63	Hlodo	"	10	9	1	3	0	0	0	16	0	0	3	20	
15	13. 6.63	Houédémé	"	10	9	1	2	1	1	1	19	2	0	3	23	
16	19. 7.63	Toguemé	"	10	9	1	7	Troupeau retiré			-	-	-	-	-	
17	17. 2.63	Agnavo	"	10	9	1	3	0	0	0	19	6	0	2	18	
18	10. 9.63	Igboroco	Sakété	9	8	1	4	3	1	1	9	1	0	0	16	
19	25.11.63	Kpago	Ouidah	10	9	1	1	0	0	0	15	4	7	3	10	
20	18.10.63	Ichédé	Pobé	10	9	1	0	0	1	1	17	2	7	3	15	
21	12.12.63	Kpanrou	Calavi	10	9	1	2	0	0	0	8	2	0	1	13	
22	25.11.63	Centre Maraîcher	Ouidah	10	9	1	4	0	0	0	14	2	0	0	18	
23	14. 5.64	Illikimon	Kétou	10	9	1	0	0	1	1	7	0	0	0	17	
24	15. 9.64	Gadomé	Grand-Popo	10	9	1	0	0	0	0	10	1	3	0	16	
25	10. 7.63	Geuka (Coopérative)	Savalou	10	9	1	0	0	0	0	15	4	0	1	20	
26	27.12.65	Zankoumandon (Coop.)	"	10	9	1	1	0	0	0	15	4	0	1	19	
27-31	27.12.65	Houin (Coopérative)	Athiémé	48	43	5	10	0	3	0	16	1	0	0	50	
32	1. 2.66	Agonwy (Jeunes)	Adjohon	10	9	1	6	0	1	0	Troupeau supprimé		-	-	-	3 vaches affectées à Agonwy (Coopérative)
33	7. 2.66	Tohoué (Coopérative)	Porto-Novo	10	9	1	2	0	0	0	2	0	0	0	10	
34-38	18. 3.66	Hinvi (Coopérative)	Allada	50	48	2	2	0	0	0	3	1	0	0	50	
39-43	18. 3.66	Ouagbo (Coopérative)	"	50	48	2	3	0	0	0	5	0	0	0	52	
44	18. 3.66	Kassoukpa (Coop.)	Calavi	10	9	1	1	0	1	1	0	0	0	0	9	
45	18. 3.66	Dodja (Coopérative)	"	10	9	1	1	0	0	0	3	0	0	0	12	
46	14. 3.66	Coopala (Coopérative)	Abomey	10	9	1	0	0	0	0	3	0	0	0	13	
47	11. 3.66	Couffonou	Ouidah	10	9	1	2	0	0	0	0	0	0	0	8	
48	14. 3.66	Toui (Coopérative)	Savé	10	9	1	0	0	0	0	1	0	0	0	11	
49	22. 3.66	Don-Zoukontoudja	Savé	10	9	1	0	0	0	0	0	0	0	0	10	
50	28. 3.66	Gobada	Savalou	10	9	1	0	0	0	0	0	0	0	0	10	
51	29. 3.66	Elegbé	Savé	10	9	1	0	0	0	0	0	0	0	0	10	
52-56	29. 3.66	Djavi (Coopérative)	Porto-Novo	50	48	2	13	0	1	0	0	0	0	0	36	Mortalité dues aux mouches
57-61	31. 3.66	Djomon (Coopérative)	Avrankou	50	48	2	9	0	1	0	2	0	0	0	42	
62-66	31. 3.66	Gbada (Coopérative)	Adjohon	50	48	2	5	0	0	0	0	0	0	0	45	
67-71	31. 3.66	Aguidi (Coopérative)	Sakété	50	48	2	1	0	0	0	0	0	0	0	49	
72	3. 6.66	Okouegba	Dassa	10	9	1	0	0	0	0	1	0	0	0	11	
73	6. 6.66	Assiangbomé	Zagnanado	10	9	1	0	0	0	0	2	0	0	0	12	
74	10. 6.66	Okéo-Moka	Savé	10	9	1	0	0	0	0	0	0	0	0	10	
75	23. 6.66	Eguelou	Pobé	10	9	1	1	0	0	0	2	0	0	0	11	
76	28. 6.66	Long-Agonmé	Allada	10	9	1	0	0	0	0	0	0	0	0	10	
77	28. 6.66	Kpédjilé	Sakété	10	9	1	0	0	0	0	0	0	0	0	10	
78	12. 7.66	Hozin (Coopérative)	Adjohon	10	9	1	0	0	0	0	0	0	0	0	10	
79	27. 7.66	Grand-Popo (Coop.)	Grand-Popo	10	9	1	1	0	0	0	0	0	0	0	9	
80	27. 7.66	Adowécodji	Ouidah	10	9	1	0	0	0	0	1	0	0	0	11	
	TOTAL		.....	797	735	69	126	10	19	12	406	79	58	42	893	

où furent implantés des troupeaux de race de lagune. En cinquante ans, à partir d'une centaine de reproducteurs, un troupeau de 10 000 bovins fut constitué. Ce tableau fait remarquer que sur 697 têtes implantées, on a obtenu 893 têtes. Il convient donc de développer l'opération en évitant de commettre certaines erreurs : c'est-à-dire d'attribuer les troupeaux à des hommes influents, fonctionnaires en retraite le plus souvent, qui sont plutôt propriétaires qu'éleveurs.

Il faut prévoir un encadrement sérieux des éleveurs qui doivent réellement se sentir responsables de leurs troupeaux et non, rappelons-le encore, être au service d'influents fonctionnaires retraités à qui appartiennent les troupeaux. C'est pourquoi nous suggérons que soient constituées des zones d'action qui seraient les chefs-lieux des régions d'élevage où une équipe, dirigée par un docteur vétérinaire chef de région, comprenant deux assistants d'élevage, quatre infirmiers, devra organiser avec toute l'autonomie requise l'encadrement, le développement et l'extension de l'opération. De ces zones partiront les équipes d'intervention qui assisteront les éleveurs dans la surveillance de l'état sanitaire et de l'alimentation.

La mission Troquereau, qui étudia cette question, concluait en ces termes : « Envisagée dans une perspective à long terme, soit vingt ans, on peut estimer que l'opération qui, après la cinquième année, sera poursuivie sans nouveaux achats de géniteurs, aura coûté en gros 500 millions de francs C.F.A. Il est raisonnable de penser qu'elle aura permis d'augmenter d'au moins un tiers le cheptel bovin du Dahomey. Ainsi apparaît nettement la rentabilité d'une telle opération. C'est un accroissement du patrimoine national de l'ordre d'un milliard de francs C.F.A. qu'elle apportera au pays, alors que, dans le même temps, les éleveurs intéressés

auront vu leurs ressources augmenter dans des proportions notables. »

Cette conclusion de TROQUEREAU semble se confirmer par cette étude de rentabilité de l'opération établie par le Ministère du développement rural que nous citons ci-dessous.

« Base de l'étude :

— 70 pour cent de fécondité.

— 15 pour cent de mortalité des veaux d'un an.

— 1 pour cent de mortalité des adultes.

— 300 francs C.F.A. par animal de frais vétérinaires par an.

— Intérêt du capital animal, 5 pour cent.

TROUPEAU DE 9 VACHES ET 1 TAUREAU

Année 0 : 9 vaches de 2 ans
1 taureau —

Fin de la 1re année	Fin de la 2e année	Fin de la 3e année	Fin de la 4e année	Fin de la 5e année
9 vaches de 3 ans 1 taureau —	9 vaches de 4 ans 1 taureau —	8 vaches de 5 ans 1 taureau —	8 vaches de 6 ans 1 taureau —	8 vaches de 7 ans 1 taureau —
6 veaux (soit 16 unités)	3 veaux de 1 an 3 velles — 6 veaux (soit 22 unités)	3 taurillons de 2 ans 3 génisses — 3 veaux de 1 an 3 velles — 5 veaux (soit 26 unités)	3 taureaux de 3 ans 3 vaches — 3 génisses de 2 ans 2 taurillons — 2 veaux de 1 an 2 velles — 4 veaux 2 veaux 2e génération (soit 30 unités dont 3 taureaux à vendre)	3 vaches de 4 ans 3 vaches de 3 ans 2 taureaux de 3 ans 2 génisses de 2 ans 2 taurillons de 2 ans 2 veaux de 1 an 1 velle — 1 veau de 1 an 2e gén. 1 velle — — 4 veaux 2 veaux 2e génération 2 veaux — (soit 35 unités dont 2 taureaux à vendre)

Recettes :

5 taureaux vendus à 14 000 F.....	70 000 F
Valeur du troupeau :	
— 15 animaux de 3 à 7 ans à 13 000 F	195 000 F
— 4 animaux de 2 ans à 12 000 F...	48 000 F
— 6 animaux de 1 an à 8 000 F....	48 000 F
— 8 veaux de l'année à 5 000 F....	40 000 F
	401 000 F

Dépenses :

— 10 animaux achetés à 12 000 F....	120 000 F
Intérêts 5 pour cent..	30 000 F
— Frais vétérinaires : 300 francs par animal par an.....	40 000 F
	190 000 F

Bénéfice :

401 000 F
— 190 000 F
211 000 F

L'étude économique prouve que le métayage est une opération rentable. La part du bénéfice qui revient à chaque membre est d'autant plus maigre que la coopérative est numériquement importante. Grâce à un crédit agricole qui accorderait des prêts individuels, non seulement ce bénéfice irait à un seul paysan, mais ses revenus seraient accrus du fait qu'il serait propriétaire et unique responsable. »

Ouverture de nouvelles zones de parcours

Elle est possible puisqu'on peut récupérer en les assainissant près de 600 000 hectares de pâturages dans le nord du pays, ce qui aura pour conséquence d'augmenter l'effectif du cheptel bovin. Cette étude, confiée au Docteur Jeannin, montra que les zones de Dunkassa, de Bori, de Péhunco se prêtaient plus ou moins bien à cette spéculation.

C'est une action qui retient notre attention en ce sens qu'elle permettra d'utiliser les surfaces encore libres dans le nord du pays par l'éradication des glossines, le reconditionnement des troupeaux par l'introduction de géniteurs trypanotolérants sélectionnés dans les centres placés sous la responsabilité des chefs de région. Les fermes de Kpinnou et d'Okpara, avec leurs nouvelles orientations, devraient permettre de réaliser ces deux actions primordiales. Les opérations destinées à l'amélioration de la race bovine se feront dans ces fermes; qu'il s'agisse de l'introduction de la race N'Dama ou de l'amélioration des races de lagune et du borgou dont les aptitudes et les conformations pourront être améliorées dans un premier temps par une simple sélection massale.

La production laitière

L'augmentation de la population entraînera à plus ou moins longue échéance l'augmentation de la demande en lait. Le rôle que ce produit joue dans l'alimentation des enfants n'est plus à démontrer. C'est pourquoi nous

pensons que la création d'un secteur laitier entre Grand-Popo — Ouidah — Cotonou — Porto-Novo, a son importance malgré la concurrence des produits d'importation. Certes, la rentabilité ne serait pas immédiate; mais, avec le concours des autorités, décidées à encourager les productions nationales, le projet de production laitière serait réalisable. Beaucoup d'auteurs pensent le problème soluble ; n'est-il pas d'ailleurs envisagé la création de semblables secteurs laitiers autour de Dakar et d'Abidjan ? Comme le Docteur HEINEMANN, nous sommes persuadé que le « Sud-Dahomey comprend des régions qui, après un assainissement préalable, pourraient se prêter à l'installation de fermes laitières ». Il n'est pas nécessaire de faire appel à des spécialistes, le personnel du Service d'élevage pourrait avantageusement s'occuper d'une telle opération.

La quantité sans cesse croissante de lait en poudre consommé dans le pays nous incite à envisager le problème des usines de reconstitution du lait. En activité dans beaucoup de pays africains, notamment d'expression anglaise, ces usines permettent, d'une part, de livrer du lait à peu près entier pour la consommation, d'autre part, d'utiliser une partie de la matière grasse végétale en place. C'est là un aspect de l'approvisionnement des pays tropicaux en lait entier qui mérite qu'on s'y attarde.

L'ÉLEVAGE OVIN

La bergerie nationale de Savalou n'a pas vu le jour; pourtant l'élevage des ovins et caprins doit pouvoir permettre au paysan d'augmenter ses revenus. L'importance du mouvement du bétail ovin au moment des fêtes musulmanes indique qu'une spéculation judicieu-

sement conduite sur cette espèce, de façon à pouvoir alimenter le marché au moment de la Tabaski, serait d'une grande rentabilité.

Les problèmes sanitaires concernant cette espèce, surtout la peste ovine et le parasitisme, doivent retenir l'attention des responsables de l'élevage.

Les coopératives d'élevage

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, toute action de développement serait vouée à l'échec sans une organisation rationnelle des paysans auxquels elle s'adresse. Une fois les difficultés climatiques et pathologiques applanies, l'association agriculture - élevage tant recherchée pourrait se réaliser; le paysan apprécierait l'importance d'une telle association à l'augmentation du rendement de ses terres.

Nous concevons l'organisation des éleveurs sous la forme de coopérative, qui ne serait pas une super-entreprise dans laquelle seuls les grands auraient la parole. Une telle coopérative saura redonner vie et goût au travail de l'élevage. Troquereau estime d'ailleurs une telle coopérative réalisable et cite l'expérience de coopératives avicoles de la région de Djéregbé où douze élevages individuels se sont regroupés autour d'une centrale qui intervient au stade de la production et de la commercialisation. A cet effet, les organisations d'élevage de Banikoara, de Segbana ou de Karimama doivent pouvoir s'organiser.

S'il est une nécessité impérieuse d'augmenter l'effectif du cheptel et son rendement, il convient aussi d'en assurer la commercialisation, voire la transformation.

La commercialisation
la transformation

La défectuosité des circuits de commercialisation, que nous avons analysée dans le cadre général, se retrouve dans le cadre particulier du commerce de bétail. Ici les transactions se font selon le mode traditionnel et les cours sont anachroniques. Le problème de la commercialisation se confond pour le moment avec celui de l'approvisionnement des zones urbaines du sud en viande. Les animaux, en effet, viennent pour la majeure partie des régions nord du pays et doivent, après de longues journées de marche pour rallier Parakou, rejoindre par chemin de fer les centres d'abattage de Cotonou et Porto-Novo; et, compte tenu des possibilités de parcage aux environs de Cotonou et de la longueur des trajets, le bétail dépérit avant d'être abattu. Le rendement s'en ressent énormément.

Voilà pourquoi plusieurs solutions ont été proposées tant par la mission Troquereau que la mission Viaut. Toutes ces solutions tendent à régulariser le marché intérieur du bétail en le rendant rémunérateur pour les producteurs, de façon à faciliter le développement de l'élevage. Enfin, augmenter et régulariser la consommation dans le bas-Dahomey sans provoquer la montée des prix.

En ce qui concerne le bétail sur pied, le Dahomey étant tributaire des apports extérieurs, il faudrait envisager la création de groupements d'achat et de distribution qui joueront, sur le plan du commerce extérieur, un rôle régulateur dans l'approvisionnement des marchés et la fixation des cours.

Sur le plan du commerce intérieur, il faut créer des coopératives permettant aux éleveurs de mieux défendre

leurs intérêts; organiser périodiquement des foires à bétail contrôlées par les techniciens de l'élevage ou, mieux, par les responsables des coopératives d'élevage.

Toutes ces actions permettront d'équilibrer le marché afin d'éviter la fuite du bétail jeune vers le Togo via Djougou, ou vers le Nigéria via Segbana ou Nikki. La multiplication des foires à bétail doit avoir pour but non seulement la commercialisation, mais aussi l'incitation à la production au moyen de primes intéressantes.

La disparité des prix de vente de la viande à l'étal dans les différentes régions du pays, ainsi que le montre le tableau suivant, doit pousser à l'organisation d'un circuit cohérent de distribution de la viande.

Région	Bœuf	Mouton	Porc
Nord-Ouest	80 à 90 F C.F.A.	100 à 150 F C.F.A.	70 à 80 F C.F.A.
Nord	100 —	100 —	100 —
Centre	150 —	125 —	100 —
Bas-Dahomey	150 à 250 —	150 —	125 —

C'est pourquoi le schéma proposé par le Docteur Viaut retient particulièrement notre attention. Viaut préconise « l'établissement d'un complexe d'abattage et de frigorification à Kandi comprenant :

— une réserve de parcours capable de maintenir dans les abords relativement proches de Kandi environ un million de bêtes;

— une chaîne d'abattage pour les bovins et ovins d'une capacité de réfrigération de 10 tonnes par jour

et une capacité de stockage entre + 1 °C et — 1 °C de 50 tonnes, avec chambre de congélation pour les abats;

— une chaîne d'élaboration de viande séchée;

— une chaîne de transports routiers réfrigérés permettant deux voyages hebdomadaires sur Cotonou et Porto-Novo, soit environ 850 tonnes par an;

— à Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Abomey et Bohicon, l'organisation d'une chaîne de distribution sous froid, simples boucheries dotées de chambres froides, et l'organisation à Cotonou et Porto-Novo de boucheries populaires équipées de chambre froide de stockage et organisées de façon à pouvoir satisfaire la demande journalière des centres secondaires.

Ce complexe devrait permettre le salage des cuirs, l'élaboration de farine de sang, d'os et de viande.

L'intérêt que nous portons à ce projet est triple : d'abord il évitera une perte de poids appréciable entre Kandi et Cotonou et l'attente dans les environs de Cotonou; ensuite il évitera « les risques présentés par la coutume actuelle qui consiste à retirer le matin les viandes des chambres froides, à les exposer en vente aux étals des marchés jusqu'au soir et à rentrer de nouveau les invendus dans ces mêmes chambres froides jusqu'au lendemain, avec toutes les souillures que ce système comporte; enfin, il développera la production du cuir, en ce sens qu'un tel complexe bien encadré divulguerait les meilleures méthodes de traitement et de production des cuirs et peaux. La demande en cuir, tant sur le marché africain que le marché mondial est assez active; or, au Dahomey, la mauvaise présentation des peaux contribue depuis quelques années à la quasi-disparition des cuirs. Une telle production de cuir serait sans doute bienvenue puisque la Société Bata, par décret no 109/pr/MF/AEP, du 17 avril 1968, vient de béné-

ficier du régime B pour cinq ans et doit installer une fabrique de chaussures en cuir et en plastique. En matière de production de cuir donc, le débouché est assuré.

Toujours dans le cadre de ce complexe, les transports frigorifiques routiers de retour de Porto-Novo et Cotonou pourraient charger du poisson frais à destination des populations du nord auxquelles cette denrée fait défaut. La rentabilité d'un tel complexe paraît de plus en plus indéniable.

Il se posera évidemment le problème de financement. On le résoudra en détournant une partie de l'épargne immobilière vers ce genre d'opération qui, non seulement rentabiliserait l'argent, mais contribuerait au développement économique du pays.

Les transformations ne viseront pas que la viande et les cuirs; l'artisanat local doit pouvoir trouver aussi sa matière première dans les sous-produits de l'élevage. Les cornes de bovins ouvrées constituent des objets assez prisés par une clientèle de plus en plus croissante.

Toutes ces opérations dont nous venons de parler ont besoin, pour réussir, de la présence de cadres. Cet encadrement dans un contexte agro-pastoral nécessite la collaboration d'agronomes et de vétérinaires qui, à l'échelon de la région, doivent concevoir et décider ensemble des actions à entreprendre, compte tenu, bien sûr, du cadre général déjà tracé par les Directions nationales de l'élevage et de l'agriculture. Pour ce faire, il faut que l'organisation du Service de l'élevage réponde à ce but. Loin de nous l'idée de proposer un nouvel organigramme du Service de l'élevage; nous pensons que l'action du service serait plus efficace si les docteurs vétérinaires chefs de régions se retrouvaient périodiquement, une fois par trimestre par exemple, pour dresser un bilan, constater les succès ou les échecs, envisager de nouvelles opérations. C'est dire combien les con-

frères se sentiront responsables de participer aux décisions des grandes orientations du service. « Une telle direction collégiale » doit permettre de mobiliser toutes les énergies et d'harmoniser les différentes opérations de développement en cours sur l'ensemble du territoire; la direction nationale n'en serait que plus facilitée puisqu'elle pourrait ainsi procéder périodiquement à des réajustements et tenir à jour ses fiches des statistiques.

Le but de toutes ces actions étant d'accroître le revenu du paysan, tous les moyens devraient être utilisés pour l'informer sur les méthodes de culture et d'élevage. Un programme d'éducation populaire, spécialement conçu pour la radio, doit être diffusé régulièrement aux heures où la population rurale se rassemble sur les places publiques autour du récepteur du village; programme assuré par les Services de l'agriculture et de l'élevage. Telles sont les quelques suggestions et propositions sur lesquelles nous voulons attirer l'attention dans cette étude.

CONCLUSION

L'avenir agricole du Dahomey, voire son avenir économique, n'est pas aussi sombre qu'on pouvait le croire; on a pu s'en apercevoir tout au long de cette étude.

Comme la plupart des pays sous-développés, ainsi que le montre la première partie de notre étude, les obstacles au développement sont multiples. Ils sont d'ordre financier, technique et humain. C'est au prix d'efforts constants et soutenus que ces obstacles seront surmontés. Le Dahomey sera ce que ses habitants voudront en faire. En s'armant de courage, en se mettant résolument au travail, en comptant d'abord sur leurs propres forces, les pays du Tiers Monde relèveront le niveau de vie de leurs populations.

L'important, c'est l'organisation des moyens de production, le contrôle efficace des prix, la prise en main des secteurs de production par des entreprises à vocation nationale. Il faut organiser la commercialisation des produits de façon à supprimer les intermédiaires qui nuisent à l'économie.

Ainsi que nous avons essayé de le montrer tout au long de cette étude, le développement du Dahomey se fera si des coopératives de production sont mises sur

pied, si l'encadrement est soutenu, si le crédit devient accessible au secteur agricole, si enfin la diversification est assurée.

Il faudra inventorier toutes les possibilités, sans exclusive. Dès lors on pourra concevoir dans un premier temps des projets simples, peu ambitieux, à la mesure des moyens dont on dispose. Transformer d'abord les productions locales sur place sans pour autant prétendre à de grandes entreprises, telle devrait être la philosophie de l'action.

C'est en luttant contre les intempéries, en faisant taire les égoïsmes individuels, en comptant avec la masse rurale, en associant cette masse aux diverses opérations de production, que les plans, quels qu'ils soient, réussiront.

En définitive, toute action de développement vise à augmenter le niveau de vie des populations en majorité rurales ; c'est vers ces populations qu'il faut se tourner. Ce sont ces populations qu'il faut organiser, c'est à elles qu'il faut s'adresser, à elles qu'il faut apprendre à mieux aimer la terre, c'est-à-dire à avoir en elle « une foi que rien ne peut abattre, ni la dureté du labeur ni les caprices du ciel ».

Vu :
Le Professeur de l'Ecole Vétérinaire
G. QUEINNEC.

Vu :
Le Directeur de l'Ecole Vétérinaire,
R. FLORIO.

Vu :
Le Président de la Thèse,
ROUX.

Vu : *Le Doyen,*
LAZORTHES.

Vu et permis d'imprimer :
Toulouse, le 6 avril 1970.
Le Recteur,
Président du Conseil de l'Université,
C. CHALIN.

ANNEXE

•

Le code des investissements du Dahomey

Afin d'encourager l'implantation d'entreprises industrielles et commerciales au Dahomey, un Code des investissements a été adopté en 1961 par l'Assemblée nationale dahoméenne. Le code précise qu'il existe un régime de droit commun et trois régimes privilégiés.

Le régime de droit commun

Ce régime garantit aux entreprises installées ou qui viendraient à s'installer des indemnités en cas d'expropriation, la non-discrimination entre étrangers et nationaux au regard de la loi, la liberté du transfert des bénéfices comptabilisés et des capitaux réalisés en cas de cession.

Les régimes privilégiés

Une entreprise pourra bénéficier de ces régimes à condition qu'elle contribue à l'exécution du plan de développement, qu'elle entraîne la création d'emplois, qu'elle contribue au redressement de la balance commerciale ou des comptes et, enfin, compte tenu du volume des investissements.

Le régime A.

Il concerne les petites et moyennes entreprises. Sa

durée ne dépasse pas cinq ans et comporte l'exonération des droits et taxes perçus à l'importation sur le matériel, les matériaux et les matières nécessaires à la production; la réduction des droits de sortie pour les produits fabriqués ou semi-fabriqués.

Le régime B.

Il concerne les moyennes entreprises et sa durée ne peut aller au delà de huit ans. Aux avantages fiscaux du régime A, il faut ajouter l'exonération d'impôt sur les B.I.C. pendant cinq ans, de la patente et des redevances foncières et forestières, ainsi que sur les investissements normalement comptabilisés qui peuvent être les cinq ans passés, imputés sur les trois exercices suivants.

Le régime C.

Il touche les entreprises importantes qui exigent des mesures exceptionnelles accordées par une convention d'établissement d'une durée maximum de vingt-cinq ans. En dehors des avantages fiscaux des régimes A et B, ces entreprises bénéficient d'un régime fiscal stabilisé pendant vingt-cinq ans. Ces garanties pourront s'appliquer aux modalités d'utilisations des ressources hydrauliques, électriques et autres nécessaires à l'exploitation, ainsi qu'aux modalités d'évacuation des produits jusqu'au lieu d'embarquement. Une procédure d'arbitrage très libérale peut s'appliquer qui prévoit le recours à la plus haute juridiction de la *nationalité de l'investisseur.*

Les *régimes A et B* sont accordés par décret après un Conseil des ministres, le *régime C* par une loi de l'Assemblée nationale.

BIBLIOGRAPHIE

ALBERTINI J. M. et coll. — Les mécanismes du sous-développement, 3e éd. — Éditions Ouvrières, Paris, 1966.

BADAROU D., KPOGNON S., CHARBONEL F. — Série d'articles sur le Dahomey. — *Les Échos* (quotidien), Paris, juin 1969, n° 10 445.

BAUCHET P. — La planification française : quinze ans d'expérience. Le Seuil, édit., Paris, 1962.

BERRARD J. P. — Esquisse d'une méthode d'établissement des plans de développement. — Document Ministère de la Coopération, Paris, mars 1960.

— Des planificateurs pour le « Tiers Monde » ? — *Coopération et développement,* bulletin de liaison des Agents de coopération technique en Afrique et à Madagascar, 1967, n° 15.

BETTELHEIM C. H. — Problèmes théoriques et pratiques de la planification. — Presses Universitaires de France, Paris, 1952.

BHAGWATI J. — L'économie des pays sous-développés. — Collection « Univers des connaissances », Hachette, Paris, 1966.

BLOCH-LAINÉ. — A la recherche d'une économie concertée. — Édition de l'Épargne, Paris, 1959.

BOTTOMLEY A. — Planification et innovation dans les zones rurales des pays en voie de développement. — Conférence A. I. D., Paris, octobre 1968.

BRÉMAUD D. — La production de viande de bœuf en relation avec sa commercialisation. — Rapport au Gouvernement du Dahomey, F.A.O., Rome, 1967.

BURGEAT, ERNST. — Communication sur l'élaboration des projets et des dossiers d'opération. — Conférence sur la planification, Université de Bordeaux, 26-28 janvier 1967.

CAZES B. — Capitalisme et planification sont-ils compatibles ? — *Cahiers de l'I.S.E.A.,* série M., dialogues philosophiques et économiques, Paris, 1959, n° 4.

CORNEVIN R. — Le Dahomey. — Collection « Que sais-je ? », P.U.F., Paris, 1965, n° 1176.

DOUTRESSOLE. — Zootechnie et industries animales en Afrique occidentale française. — Kaoulouba, Imp. du Gouvernement, 1946.

FANEN G. — Contribution à l'étude de la planification en agriculture. Thèse Lyon, n° 27; Imp. Fabre, Lyon, 1967.

FROMENT D. — Amélioration des pâturages et de la production fourragère dans le sud du Dahomey. — Rapport au Gouvernement du Dahomey, F.A.O., Rome, 1963.

GENER A. — De l'élevage du gros bétail à Madagascar; utilisation de ses sous-produits. — Alger, Imp. Algérie, 1927.

GESSAT. — Conditions agronomiques et zootechniques pour une amélioration de l'élevage bovin en Sologne. — Thèse vét., Maisons-Alfort, n° 3; R. Roult, imp., Aigurande (Indre), 1966.

GOVERDARICA S., FERRAT M. — L'élevage et les produits animaux dans quatorze pays de l'Ouest africain : évolution des productions et des utilisations. — Institut d'étude du développement économique et social, Paris, 1966.

GRIBELIN P. — Commercialisation des produits tropicaux. — I.E.M.V.P.T., Maisons-Alfort, 1965.

GRUSON C. — Origine et espoir de la planification française. — Dunod, Paris, 1968.

HEINIMANN H. — Le développement des ressources animales et la santé animale au Dahomey. — Rapport au Gouvernement du Dahomey, F.A.O., Rome, 1963.

HOUNDJÉ M. — Approvisionnement du Dahomey en protéines animales. Rôle du vétérinaire. — Maisons-Alfort, « Au Manuscrit », 1964.

JEANNIN. — Expertise en vue de l'établissement d'un projet d'études portant sur le développement de l'élevage au Dahomey. — Rapport au Gouvernement du Dahomey, F.A.O., Rome, 1963.

JOSHI N. R., MCLAUGHLIN E. A., RALPHW P. — Les bovins d'Afrique. Types et races. — F.A.O., Rome, 1957.

KOECHLIN J. — Pâturages naturels en Afrique occidentale et centrale. — I.E.M.V.P.T., Maisons-Alfort, 1963.

KPOGNON S. — La banque dahoméenne de développement au service de l'économie dahoméenne. — *Marchés tropicaux et méditerranéens,* Paris, 1965, 21 (1046), 3039-3040.

LACROUTS. — Contribution à l'étude des problèmes posés par la production du cheptel africain et malgache. Aspect de la commercialisation. Perspectives d'avenir, améliorations souhaitables. — I.E.M.V.P.T., Maisons-Alfort, 1964.

MASSE P. — L'expansion, sa nécessité, ses contraintes, ses moyens. *Le Moniteurr industriel et économique,* Paris, 2 juin 1960.

MEYER P. — Une enquête sur le marché dahoméen. — *Marchés tropicaux et méditerranéens,* Paris, 1965, 21 (1046), 2977-3037.

N. — La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. — F.A.O., Rome, 1965.

— Plan de développement économique et social 1966-1970. — Porto-Novo, Imp. du Gouvernement, 1965.

— Le plan quinquennal de développement économique et social du Dahomey. — *Industries et travaux d'outre-mer,* Paris, 1967, 15e année, n° 158.

— Résultat du commerce extérieur du Dahomey en 1967. — *Bulletin de l'Afrique Noire,* Paris, 1969, 13e année, n° 539.

— Statistiques du Service de l'élevage et des productions animales. 1963, 1965, 1968.

— Aspects économiques du Dahomey, 1967. — Ministère des Finances, des Affaires économiques et du Plan.

OYÉNUGA. — Agriculture in Nigeria; an introduction. — F.A.O., Rome, 1967.

PAGOT J. — Production laitière en zone tropicale. Faits d'expérience en Afrique occidentale française. — IIe Congrès international vétérinaire de zootechnie, Madrid, octobre 1951.

PERRIÈRE (DE LA). — Les moyens d'exécution du plan. — *Bulletin de l'Administration centrale des Finances,* Paris, juin-août 1961, n° 12.

QUEINNEC G. — Le rapport « Viandes » de la Commission de l'agriculture du Commissariat général du plan d'équipement et de productivité. — *Recueil Méd. vét.,* 1962, 138, 5, 409-415.

— L'agriculture à travers la planification. — *Recueil Méd. vét.,* Paris, juillet 1963, 139, 7, 861-886.

— Aspects de la planification agricole en France. — *Recueil Méd. vét.,* 1963, 139, 277-279.

— Le rapport « Aviculture » du IVe Plan d'équipement et de productivité. — *Économie et médecine animales,* 1963, 139, 277.

— L'économie laitière française. — *Recueil Méd. vét.,* juillet 1964, t. CXL; Vigot Frères, édit.

— Économie et rentabilité de la production du jeune bovin de boucherie; *in* Production intensive du jeune bovin de boucherie. *Bull. Synd. nat. Vét. fr.,* 1967, numéro spécial.

— Orientation de l'élevage en fonction des besoins et des marchés. *Bull. Synd. nat. Vét. fr.,* Paris, 1967, 46, 6, 667-741.

— Les usines de reconstitution du lait dans le Tiers Monde et aperçus sur le marché de la poudre de lait et de lait concentré dans les pays du Tiers Monde. — *La technique laitière,* 20 août-5 septembre 1969, n° 638-639, 27.

— Rapport général sur l'économie de l'élevage africain dans le cadre local et régional. — Colloque O.C.A.M. sur l'élevage, Fort-Lamy, 1969.

— Rapport général sur l'économie du troupeau africain. — Colloque O.C.A.M. sur l'élevage, Fort-Lamy, 1969.

SURET-CANAL J. — Afrique Noire. L'ère coloniale 1900-1945. — Éd. Sociales, Paris, 1964.

THÉRET. — Cours magistral de zootechnie générale. — I.E.M.V.P.T., Maisons-Alfort, 1968-1969.

— Rapport général sur : Élevage et Sociologie. — Colloque O.C.A.M. sur l'élevage, Fort-Lamy, 1969.

TROQHEREAU P. J. A. — Les ressources animales de la République du Dahomey. Perspectives d'avenir. — Paris, Imp. Technigraphy, 1961.

VAUT P. L. S. — Méthodologie pour un développement de l'élevage harmonisé avec l'ensemble du développement rural et exemples d'applications. — Rapport au Gouvernement du Dahomey, F.A.O., Rome, 1966.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 9

PREMIÈRE PARTIE

DONNÉES PRINCIPALES DE L'ÉCONOMIE DAHOMÉENNE

CHAPITRE PREMIER. — *Points particuliers de l'agriculture.* (L'essor démographique. L'épuisement du sol et les conditions ancestrales de travail. L'absence d'organisme de crédit.) 11

CHAPITRE II. — *Problèmes inhérents au sous-développement.* (La scolarisation. La malnutrition. La situation géographique. La détérioration des termes d'échange.) 15

CHAPITRE III. — *Problèmes inhérents à l'Afrique.* (Conditions historiques. Le manque d'infrastructure. L'absence des capitaux. Le climat. Le pathologie.) 20

CHAPITRE IV. — *Problèmes inhérents au Dahomey.* (Les zones climatiques. Les difficultés financières et l'absence d'épargne. Problèmes humains. Le pouvoir. Les circuits commerciaux.) 25

DEUXIÈME PARTIE

LA PLANIFICATION AU DAHOMEY

CHAPITRE PREMIER. — *Aspect théoriques.* (Définition. Historique. Organisation. Objectifs.) 29

CHAPITRE II. — *Les Plans de développement.* (Analyse critique des buts et méthodes. Analyse critique des résultats.) . . 37

TROISIÈME PARTIE

PROPOSITIONS POUR L'AMÉLIORATION DES PRODUCTIONS ANIMALES

CHAPITRE PREMIER. — *Le cheptel.* (Effectif. Valeur. Répartition.) 51

CHAPITRE II. — *Actions immédiates.* (Action sanitaire. Alimentation. Abreuvement.) 57

CHAPITRE III. — *Actions permanentes.* (Implantation d'élevage. Ouverture de nouvelles zones d'élevage. Production laitière. Les ovins. Les coopératives d'élevage. Commercialisation. Transformation.) 62

CONCLUSION 75

ANNEXE 77

BIBLIOGRAPHIE 79

Imp. Toulousaine, Vve LION, 16, rue Lakanal, Toulouse
Dépôt légal 1e trim. 70 Aa. 573